

ABONNEMENTS

PAR ANNEE
Edition quotidienne. . . . \$3.00
Edition hebdomadaire. . . . \$1.00
BUREAU: No. 88 RUE YORK
OTTAWA, ONT.
Tel. Rideau 1448. Casier Postal 554
Télégraphe: C. P. R. ou G. M. W.

LE DROIT

PETITES ANNONCES

FAIRE PART
Avis de naissance.25 sous
Avis de mariage ou décès. . .50 sous
ON DEMANDE, A VENDRE OU A LOUER
Trois lignes, trois fois.35 sous
Un pouce, quatre fois.50 sous

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales, Ltée.

L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT

SECONDE EDITION

L'ESPRIT DE PARTI

L'esprit de parti peut servir des ambitions personnelles, il peut aider les plus habiles à monter dans l'échelle politique, à couvrir les turpitudes et les hontes des chefs, à cacher les injustices et les rapines dont souffrent les minorités, mais jamais, dans l'histoire du monde, jamais on a trouvé un exemple où l'esprit de parti, le servilisme politique ait produit quelque chose qui vaille.

Si nous voulons étudier quelque peu l'histoire politique de notre propre pays, nous verrons bien facilement les méfaits de cet esprit de parti dans toutes les défaites des Canadiens français. C'est à l'esprit de parti, à l'esprit d'opportunisme, que l'on doit toutes les concessions regrettables et malheureuses qui loin de satisfaire l'appétit vorace de l'ogre orangiste, n'ont servi qu'à aiguïser son appétit. C'est l'esprit de parti qui a atrophié notre patriotisme et l'a remplacé par des illusions qui nous perdent.

C'est encore l'esprit de parti qui nous laisse indifférents sinon moqueurs devant les plus beaux dévouement et nous empêche de comprendre la nécessité des luttes pour la revendication de nos droits et la possibilité du triomphe.

Ces luttes des minorités contre un pouvoir oppresseur exigent un dévouement sans bornes, le sacrifice des intérêts personnels, la persévérance opiniâtre des caractères bien trempés et la discipline de toutes les énergies, de tous les amis sincères de la cause que l'on défend.

Ces principes sont tellement vrais, tellement d'actualité, que les adversaires des écoles bilingues, le gouvernement Whitney en tête, s'affublent de noms de toutes sortes pour cacher l'esprit de parti qui les anime et rallier autour de leur drapeau tous les fanatiques, tous les affamés, tous ceux qui préfèrent la crèche à la satisfaction du devoir accompli.

Qu'on le remarque bien, M. Whitney n'a pas dit un mot du parti conservateur dans sa proclamation annonçant la dissolution de la Législature: "il demande au peuple de l'Ontario de renouveler le mandat au "gouvernement dont il est le chef". Et nous, Canadiens français, nous serions assez aveuglés sur nos devoirs pour ne pas comprendre que l'honneur et l'avenir de nos enfants, l'honneur et l'avenir de notre race, et l'intérêt même du pays exigent que nous refusions d'être les valets du persécuteur de nos écoles! !

Qu'on le remarque encore, la proclamation même de Sir James Whitney ne fait pas des collègues des députés conservateurs à Toronto, mais de simples valets qui veulent bien se soumettre à l'avance aux édits césariens du chef.

Et comme au nombre des édits qu'il a prononcés est l'abolition de la langue française en cette province, y a-t-il bien des Canadiens français de cœur qui oseront suivre M. Champagne et les autres candidats de même couleur se constituant les chloroformeurs officiels chargés d'endormir la conscience du peuple pour faire triompher une politique de persécution et d'esprit de parti?

L'HEURE DE LA RÉTRIBUTION

Le Dr Rhéaume, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement Whitney, a été battu à la convention conservatrice d'Essex-Nord, tenue à Windsor. Un avocat de cette ville, M. Fleming, a été choisi à sa place.

M. le Dr Rhéaume était supposé représenter l'élément canadien-français dans le cabinet, mais il n'a jamais dit un traître mot pour la défense des droits de ses compatriotes il était même surpris que nous ne fussions pas contents de ce que le ministère nous laissait respirer librement l'air du bon Dieu dans les limites de l'Ontario. Il a servi d'instrument et d'intermédiaire pour faire accepter l'arrêt de mort porté contre la langue française dans notre Province. Au lieu de protester comme un homme de cœur, contre la spoliation de nos droits, il s'est laissé aveugler par l'esprit de parti, il s'est montré conciliant à l'extrême pour Messieurs les Anglais, dont il s'est fait le complice, espérant qu'ils lui sauraient gré de sa condescendance et qu'ils lui paieraient les trente deniers.

Mais les Anglais sont trop pratiques pour cela, ils se sont dit tout naturellement: "Un homme qui n'a pas le courage de défendre ses propres gens ne pourra certainement pas prendre soin de nos intérêts". Et ils l'ont mis de côté.

Serait-ce l'heure de la rétribution qui a sonné?

Ca y ressemble. Il est plus que rare qu'un ministre du gouvernement soit battu à une convention de son parti; c'est la plus humiliante rebuffade qu'un homme politique puisse recevoir.

M. Rhéaume s'était pourtant préparé un petit nid bien sûr dans

la nouvelle division d'Essex-Nord; il en avait éliminé toutes ces gens qui ont des velléités d'indépendance, il en avait fait un châteaufort conservateur. Evidemment M. Whitney s'est fort peu inquiété de son collègue, qui lui a été pourtant bien fidèle. Il n'est peut-être pas trop fâché de le voir ainsi éliminé, car M. Whitney un caractère fortement trempé, un homme qui a le courage de ses convictions, pouvait-il avoir une confiance illimitée dans un ministre qui ne défend pas ses propres compatriotes, et qui sanctionne en restant ministre les injustices qui leur sont faites.

M. Rhéaume se présentera probablement dans un autre comté, mais ses chances de succès sont fortement diminuées. Il ne peut être élu dans aucun comté où il y a un groupe important de Canadiens français et il est douteux qu'un autre comté conservateur lui ouvre bien largement les bras.

Pour l'élément canadien-français cette défaite n'est pas une perte et il est à espérer qu'il n'y aura pas un seul Canadien français qui, se laissant fasciner par l'appât des hommes voudra entrer dans le cabinet Whitney à moins que la question des écoles bilingues ne soit réglée dans le sens de la justice.

Il serait mille fois mieux pour nous n'avoir aucun représentant au cabinet des ministres que d'en avoir un qui sanctionne les injustices qui nous sont faites.

Si nous devons subir la persécution et le mauvais vouloir d'une majorité arrogante et injuste, qu'au moins nous ne soyons pas dans l'humiliante position d'avoir à des hommes qui appuient nos persécuteurs.

rité et les énergies qu'ils doivent déployer; on ne semble pas non plus croire que des amateurs bien dirigés peuvent faire de la belle et grande musique.

Il y a parmi les Canadiens français de splendides talents qui ne demandent que l'occasion de se développer. Ce soir est la seconde répétition de cette séance et bien des gens se promettent de profiter de la bonne ambiance.

A MÉDITER

Les fausses promesses sont aussi anciennes que le monde. Depuis qu'il y a des hommes on essaie de les conquérir et de les exploiter par l'appât de la liberté, de la jouissance, de l'argent, de l'ambition. Notre monde actuel pullule de flatteurs plus plats que ceux des monarches absolus, et flatteurs intéressés qui endoctrinent le peuple souverain, si facile à dupper.

Mgr Gibier.

Ils sont catholiques.

Le "Catholic Register", de Toronto, signale à notre légitime admiration le fait que les représentants des trois grandes Républiques latines et catholiques du Sud-Amérique, réunis en conférence à Niagara, Canada, pour rétablir la paix entre le Mexique et les Etats-Unis, ont tenu à faire précéder leurs délibérations d'une messe avec sermon, auxquels leurs collègues protestants ont eu la courtoisie de les accompagner. On est moins surpris d'apprendre après cela qu'un rapide succès semble sourire à cette difficile conférence.

Le comté de Russell.

On assure que le sort du comté de Russell pour le fédéral est définitivement réglé. On l'effacera complètement de la carte, malgré qu'il soit un des comtés les plus populeux de cette partie de la Province et qu'il contienne à lui seul plus que l'unité de représentation.

Il paraît qu'on en est arrivé à cette décision pour l'amour de la paix. Ce comté a deux défauts qui se pardonnent difficilement, il est en bonne partie de langue française et il est libéral. Est-ce là de la justice? Sommes-nous au temps des Maures où le mot d'ordre était: "Crois ou meurs"?

La crise scolaire.

Nous commencerons demain en deuxième page la publication d'un travail des plus sérieux par un groupe de théologiens et de légistes de haute renommée, en dehors de l'Ontario et absolument désintéressés de la question. Ce travail est basé sur une étude minutieuse et approfondie des textes de loi et des autorités théologiques. Les conclusions en sont claires et précises; elles sont une affirmation nouvelle de la thèse soutenue par l'Association d'Éducation et défendue par le "Droit" et les autres journaux de langue française; elles approuvent la lutte que les Canadiens-français soutiennent et confirment amplement l'attitude que nous avons prise de combattre le gouvernement persécuteur sur toute la ligne.

Ce travail vaut la peine d'être conservé, il comptera pour beaucoup auprès des autorités romaines.

Les envoyés de la paix.

Les envoyés de Huerta à la conférence de la paix qui siège actuellement aux Chutes Niagara ont gagné la sympathie du monde civilisé en se mettant à la disposition des médiateurs tant pour les affaires internes du Mexique que pour les troubles avec les Etats-Unis. Les Constitutionnalistes sous les ordres de Carranza et de Villa voudraient bien prendre part à ces délibérations, mais ne pas suspendre les hostilités. Les envoyés des Etats-Unis soutiennent que c'est bien la procédure à suivre, mais les médiateurs ne voient pas les choses du même oeil.

Ils voient plus clair que jamais dans le jeu des Yankees qui ne sont pas en train de se faire une grande réputation de gentilhomme et de désintéressement auprès des républiques du sud américain.

Huerta en offrant sa démission comme président aussitôt que la paix sera rétablie au Mexique prouve qu'il est un véritable et sincère patriote. Aux yeux de l'histoire ce sera une rude leçon au président Wilson, qui en toute cette affaire semble avoir été le jonet des spéculateurs américains de toutes couleurs.

L'abondance a tué plus de gens que l'indigence affreuse n'en a fait mourir.

LA RICHESSE DU SPITZBERG

Plusieurs nations se disputent la possession des mines de charbon de ce riche pays minier

(Service du "Droit")

Paris, 3.—La présence de charbon au Spitzberg, cette grande île de l'Océan Glacial arctique, est connue depuis bien longtemps, mais on ne parle guère de cet étrange bassin houiller situé sous les glaciers et qui est cependant aujourd'hui l'objet d'ardentes convoitises entre Russes, Suédois et Norvégiens.

Un jeune ingénieur des mines M. Berr, a eu la curiosité de diriger ses investigations, lors de ses voyages d'études vers ces contrées polaires et dans la narration de son voyage, il traite notamment la question du charbon au Spitzberg.

Il est bien peu de contrées, qui sur un espace relativement restreint, présentent un aussi grand nombre de formations géologiques que le Spitzberg, ni surtout une pareille richesse fossilifère.

Le terrain "carbonifère", celui où en France, et Belgique, en Allemagne, on exploite le charbon fossile, est représenté dans le sous-sol du Spitzberg par des couches très puissantes de roches mais "on n'y trouve pas de charbon." Le combustible fossile qu'on extrait de l'île est d'origine beaucoup plus récente et se rencontre dans le terrain jurassique et surtout dans les dépôts de l'ère tertiaire par conséquent, les arbres d'où provient le charbon du Spitzberg poussaient au soleil leur luxuriant feuillage à une époque où les dépôts houillers du nord de la France étaient déjà constitués dans les profondeurs du sol de puis des millions d'années.

Les géologues discutent entre eux sur le mode de formation de la houille, les uns voulant que le charbon se soit formé exactement là où poussent les arbres, les autres préférant admettre que les troncs, les branches et les feuilles des arbres ont été entraînés par les torrents depuis les forêts d'origine jusqu'à la mer où tous ces matériaux se seraient fossilisés. En ce qui concerne le Spitzberg, la houille tertiaire semble bien y avoir une origine autochtone, c'est-à-dire qu'elle s'est formée en place ce qui est indiqué notamment par la fréquence des rhizomes et des racines, et par la présence de sols de végétation et de tourbières fossiles indubitables.

est dans la région de l'Isfjord qu'ont porté les investigations des premiers exploitants de houille au Spitzberg. Les seules Sociétés qui aient jusqu'ici mis en train les véritables exploitations sont "l'Arctic Oil Co." créée par des Norvégiens avec des capitaux américains, siège à Tromsø, et la "Spitzberg Coal and Treading Co.", dont le siège est à Sheffield, et qui est entre les mains d'actionnaires anglais. La première fondée en 1905 produit 30,000 à 40,000 tonnes par an; quant à la seconde elle a abandonné les travaux en 1908.

Ces premiers travaux attirèrent l'attention de la grande Société des maîtres de forges suédois, le Jernkontor, qui envoya sur place une mission de 1910. Sous son égide fut fondée, en 1911, une Société de recherches, "l'Isforden Bellsunder Cy," qui annexa différents territoires et dont les travaux se poursuivent actuellement.

Les Norvégiens, de leur côté, ne restaient pas inactifs et créaient plusieurs Sociétés de recherches. Le gouvernement de Christiania faisait voter par le Storting un crédit de 350,000 francs pour l'établissement de la télégraphie sans fil et procédait lui aussi à l'annexion d'un vaste territoire. Il faut dire que le Spitzberg est en fait placé sous l'autorité d'une Commission mixte russo-scandinave dont les pouvoirs ont été fixés d'un commun accord en 1912.

Suite à la page 5

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Les représentants de Huerta sont prêts à discuter les affaires intérieures du Mexique.—La paix

(Service du "Droit")

Niagara Falls, 3 juin.—Les délégués Mexicains au bureau de conciliation ont posé hier les conditions auxquelles le général Huerta consentira à se retirer du gouvernement. Ses représentants ont déclaré qu'il ne se retirerait qu'après avoir été assuré que les troubles politiques du Mexique seraient ainsi supprimés et que le gouvernement remplaçant le sien sera responsable de sa législation devant le peuple. Cette déclaration ne fut faite qu'immédiatement avant le banquet offert aux médiateurs par les Clubs Canadiens Associés hier soir et en peu de temps la nouvelle se répandit excitant les commentaires chez tous les intéressés excepté les médiateurs.

Le fait que les délégués mexicains se sont déclarés en faveur de la discussion des affaires nationales aussi bien que des affaires internationales durant la conférence des médiateurs a attiré l'attention publique et l'opinion régnante que ce fait est en lui-même un fort argument contre les Constitutionnalistes dont on connaît le programme.

On croit ici que si les délégués de Huerta sont prêts à discuter la situation nationale du Mexique durant la présente conférence il ne devrait pas y avoir d'objection à ce qu'on adopte la même ligne de conduite au cas où le général Carranza ferait des offres semblables.

Tous les orateurs au banquet des clubs canadiens associés ont parlé de paix entre le nord et le sud des deux continents d'Amérique.

M. Fred W. Lehmann qui parla au nom des représentants américains, fit mention de l'amitié qui règne entre les Etats-Unis et le Canada et assura les représentants du Mexique des bonnes intentions du congrès américain envers leur pays.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Des accidents industriels arrivés à 357 ouvriers au Canada dans le mois d'avril 1914 ont été enregistrés par le ministère du travail. Sur ce nombre, soixante-douze ont été mortels et 285 ont causé des blessures graves. En mars il a été enregistré cinquante-cinq accidents mortels et 347 non mortels, soit un total de 402, et en avril 1913 il a été enregistré quatre-vingt-onze accidents mortels et 351 non mortels, soit un total de 442. Le nombre des accidents mortels enregistrés en avril a été dix-sept de plus qu'en mars, et dix-neuf de moins qu'en avril 1913. Le nombre des accidents non mortels enregistrés en avril a été soixante-deux de moins qu'en mars et soixante-six de moins qu'en avril 1913.

EMPOISONNEMENTS INDUSTRIELS

Dans le cours de l'année 1913 il a été rapporté au département des fabriques du ministère britannique de l'intérieur 625 cas d'empoisonnement industriel, contre 656 en 1913. Sur ce nombre, 535 ont été causés par le plomb, 14 par le mercure, 6 par l'arsenic, et 70 ont été des cas d'antrax. Il n'y a pas eu de cas d'empoisonnement par le phosphore en 1912 ni en 1913. Le nombre des accidents industriels mortels a été de 1,309 contre 1,260 en 1912, dans les fabriques, ateliers, docks, entrepôts et édifices. Le nombre des accidents non mortels rapportés a été de 176,820 en 1913 et 155,750 en 1912.

La lumière vient de Dieu aux astres et des astres à nous.

LE DESASTRE DE L'EMPRESS

La compagnie propriétaire du Storstad publie une déclaration exonérant ses hommes de blâme

(Service du "Droit")

Montréal, 3.—Le capitaine Ove Lange, agent de la compagnie Maritime Steamship Company, compagnie propriétaire du Storstad, a déclaré hier soir que sur 450 âmes sauvées du naufrage, 350 avaient été montées sur le "Storstad" où les soins ne leur ont pas été épargnés. De ces 350 personnes, 250 ont été sauvées par les chaloupes du "Storstad". Trente autres personnes ont été sauvées par les hommes du "Storstad" et placées sur le bateau du Gouvernement, "l'Eureka". Les chaloupes de sauvetage de l'"Empress" ont donc sauvé 125 personnes qu'elles ont transportées sur le "Storstad".

Le capitaine Lange déclare aussi qu'il est faux que Mme Andersen, l'épouse du capitaine Andersen, ait déclaré que le capitaine Kendall était en boisson, comme certains journaux l'ont rapporté.

Le capitaine Ove Lange dit dans son rapport: "Le Storstad" portait 36 hommes en tout. Il avait trois chaloupes de sauvetages régulières et une petite chaloupe. Immédiatement après l'accident toutes ces chaloupes furent mises à la mer. Aussitôt que l'"Empress" et ceux qui étaient dans le bateau furent localisés, l'"Empress" et les chaloupes furent haïssées. La petite chaloupe du "Storstad" fit quatre voyages et sauva environ trente-cinq personnes. Les trois chaloupes régulières sauvèrent en tout cent-cinquante-cinq personnes. En plus, une des chaloupes de l'"Empress" qui atteint le "Storstad" fut complètement manoeuvrée par les hommes du "Storstad"; elle retourna sur la scène de l'accident et sauva trente vies. Une autre chaloupe de l'"Empress" fut aussi manoeuvrée par les marins du "Storstad" sous le commandement de l'équipage de l'"Empress" et réchappa trente-cinq personnes.

"Le "Storstad" par ce voyage fut chargé jusqu'aux limites de sa capacité et ses hommes cessèrent de travailler lorsqu'il n'y avait plus personne à sauver."

J. W. Griffin, de New-York, avocat de la compagnie du "Storstad", dit que l'accusation portée contre l'équipage du "Storstad" disant que les hommes étaient demeurés indifférents est inrovable. Les officiers, dit-il, ont fait leur possible pour aider les victimes; ils donnèrent jusqu'à leurs vêtements.

Lorsque le bateau fut déchargé, hier, on voyait que la proue était pliée jusqu'à former un demi-cercle. La proue du "Storstad" semble vouloir témoigner en faveur du capitaine Andersen qui déclarait qu'il avait été impossible pour le "Storstad" de demeurer dans l'ouverture de l'"Empress of Ireland," parce qu'il avait été repoussé par le mouvement même de l'"Empress". Le "Storstad" est encore sous saisie.

Montréal, 3.—Il devient toujours de plus en plus difficile de s'orienter sur le nombre exact des pertes de vies. La confusion a encore été augmentée hier soir par une publication de nouveaux chiffres par le C. P. R. Cette dernière liste se lit comme suit:

Suite à la page cinq

Montréal, 3.—S. G. Mgr Forbes s'embarquera le 6 juillet pour son voyage "ad limina" à Rome. Il sera accompagné de son frère le R. P. Jean Forbes, supérieur des Pères Blancs, à Québec.

PARLEMENT FÉDÉRAL

La Chambre adopte enfin la fameuse résolution du prêt du Canadien Nord.—La troisième lecture

(Service du "Droit")

La mesure ministérielle en vertu de laquelle le gouvernement garantit \$45,000,000 à la "Canadian Northern Railway Company" a passé la Chambre des Communes à 9:00 heures hier soir. Le bill se discute depuis le 13 mai.

Dans la journée l'Opposition a présenté deux amendements au projet qui furent défaits par une majorité de 43 et 47 respectivement.

La discussion sur l'amendement Laurier s'est continuée jusqu'à 5 heures, alors que la motion libérale fut défaite par une majorité de 43: le vote était de 85 contre 42. M. Nickle a voté contre le gouvernement; MM. Charlton et Benzet étaient absents.

MM. Pugsley et McDonald avaient fait une réitération des mêmes arguments Libéraux; mêmes réponses de l'hon. M. Meighen.

Après qu'on eut disposé du premier amendement M. Verville de Maisonneuve, a proposé, en substance, qu'aucune assistance ne soit donnée à MacKenzie et Mann tant que ces derniers n'auront consenti à accepter les services d'un Bureau de Conciliation en rapport avec les différends chez les mineurs grévistes dans la Colombie-Britannique.

M. W. F. Carroll, de Cap-Breton Sud, seconde la motion. MacKenzie et Mann, dit-il, sont propriétaires de quatre mines dans le de Vancouver.

M. H. S. Stevens, de Vancouver, informe la Chambre que sir Win MacKenzie lui a dit que MacKenzie et Mann n'ont le contrôle d'aucun intérêt minier dans cette région.

L'hon. T. W. Crothers, ministre du Travail: "MacKenzie et Mann sont intéressés dans la Canadian Collieries Limited, mais ils n'ont le contrôle d'aucune des mines de cette compagnie." Le Ministre rappelle en plus que les mineurs n'ont jamais demandé un Bureau de Conciliation; au contraire, chaque fois que le Département a proposé de soumettre les différends des propriétaires et des employés à une commission d'arbitrage, les mineurs ont refusé cette offre.

La Chambre renvoie la motion par une majorité pour le gouvernement de 47, MM. Nickel et Charlton votant contre leur parti; M. Bennett, absent.

A 9 heures exactement au milieu des applaudissements frénétiques de la Droite, le bill passe en dernière lecture.

L'hon. M. White reprend alors la deuxième lecture du bill concernant le remboursement des dépositaires de la Farmers' Bank. La nuit s'est passée dans la discussion monotone de cette mesure.

MGR FORBES A ROME

(Service du "Droit")

Joliette, 3.—S. G. Mgr Forbes s'embarquera le 6 juillet pour son voyage "ad limina" à Rome. Il sera accompagné de son frère le R. P. Jean Forbes, supérieur des Pères Blancs, à Québec.

SAMEDI: Le Droit publiera quelques documents inédits et de la plus haute importance sur les écoles bilingues. Ces documents prouveront la mauvaise foi du gouvernement à l'égard des Canadiens-français et la folie coupable que nous commettrions en lui accordant nos votes.

LE DOUBLE INSPECTORAT

Ce point important de la question des écoles bilingues traité par un comité de théologiens de haute réputation, de légistes de première force

(Suite)

LES PRINCIPES CHRETIENS EN MATIERE SCOLAIRE

Les principes chrétiens en matière scolaire peuvent porter sur quatre points différents:

1. Les droits et les devoirs, la responsabilité dans l'organisation, la surveillance de l'enseignement et de l'éducation.
2. Le choix des livres.
3. Les maîtres: leur choix et leur formation.
4. L'enseignement proprement dit.

LES DROITS ET DEVOIRS, LES RESPONSABILITES, ETC. AU POINT DE VUE DES PRINCIPES CHRETIENS.

Les parents: la famille.

"Nous ne voulons pas manquer ici d'exhorter spécialement les pères de familles à régler d'après ces préceptes le gouvernement de leurs maisons et la première éducation de leurs enfants. La famille est le berceau de la société civile..."

"Car c'est à eux (aux parents) qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adopter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une "étroite obligation" pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on veut leur faire en cette matière, et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants." (Léon XIII, Encycl. Sapientiae christianae, 10 janvier 1890.)

"Quant aux autres catholiques de votre pays, ils doivent faire en sorte que, dans l'enseignement de la jeunesse, on "respecte" et on "conserve" les droits des parents et ceux de l'Eglise." (Léon XIII, Encycl. Militantis Ecclesiae, 1er août 1897.)

"Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle." (Léon XIII, Affari vos, 8 décembre, 1897.)

"C'est à vous, pères et mères de famille, que les enfants appartiennent, puisqu'ils sont l'os de vos os et la chair de votre chair; et c'est vous, qui, après leur avoir donné la vie du corps, avec le droit imprescriptible de les initier à la vie de l'âme. Dans l'oeuvre de l'éducation, l'Etat peut vous aider et vous suppléer, mais non vous supplanter. (Lettre pastorale des Cardinaux, archevêques et évêques de France, 14 sept. 1909.)

"Vous avez en second lieu, le droit, le devoir de surveiller l'école. Il faut que vous connaissiez les maîtres qui la dirigent et l'enseignement qu'ils y donnent. Rien de ce qui est mis entre les mains et sous les yeux de vos enfants, ne doit échapper à votre sollicitude: livres, cahiers, images, tout doit être contrôlé par vous." Lettre citée.

"Tout d'abord, contrairement à la doctrine césarienne, qui pré-

tend que l'enseignement public est donné exclusivement au nom de l'Etat, nous vous disons, vous, évêques, qu'il est, qu'il doit l'être, principalement au vôtre. L'élève, l'enfant ne commence pas par appartenir à l'Etat, il est à vous... Aussi longtemps qu'il n'est qu'un enfant, c'est de la famille qu'il relève avant tout: celle-ci en l'élevant, continue de le mettre au monde." (Déclaration de l'épiscopat français, août 1908). Dans ce document les évêques de France proclament toujours le droit primordial de la famille.

Quelle est la raison de ce droit primordial?

"Voilà donc la famille, c'est-à-dire la société domestique, société très petite sans doute, mais réelle et antérieure à toute société civile, à laquelle, dès lors, il faudra de toute nécessité attribuer certains droits et certains devoirs absolument indépendants de l'Etat." (Léon XIII, Encyclique "Rerum novarum", 16 mai 1891.)

"Or, parmi ces droits et devoirs, un des premiers est incontestablement celui de l'éducation des enfants, puisque les enfants reflètent la physiologie de leur père et sont une sorte de prolongement de sa personne." Encyclique citée.

"L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'Etat, car elle a sa source là où la vie humaine a la sienne. Les fils sont quelque chose de leur père; ils sont en quelque sorte une extension de sa personne; et, pour parler avec justesse, ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'agrègent et s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de la société domestique dans laquelle ils sont nés. De ce que les fils sont naturellement quelque chose de leur père... ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage de leur libre arbitre." (Léon XIII, Encycl. citée, c. f. S. Th. II, Ch. X, Art. XIII.)

Tant que l'enfant n'a pas atteint le développement de sa propre personne, il appartient à la famille et fait partie de la personnalité de son père d'où il suit que son père a envers son enfant les mêmes droits et devoirs qu'il a envers lui-même.

L'Eglise et ses droits en matière d'Education?

Nous devons, certes, désirer et vouloir que, dans l'éducation publique de la jeunesse, il soit pleinement donné à l'Eglise de remplir les devoirs qui lui sont divinement confiés... procurez aussi qu'il ne marque pas d'écoles recommandables par l'excellence de l'éducation et la probité des maîtres et que ces écoles relèvent de "votre autorité et soient placés sous la surveillance du clergé."

Les écoles primaires d'après cette constitution, doivent compter parmi les oeuvres qui relèvent surtout de l'administration diocésaine.

Dans un résumé substantiel, la même constitution "Romanos Pontifices" nous montre comment l'Eglise a exercé ce droit et rempli ce devoir à l'égard des

écoles primaires, par les Constitutions de ses Conciles, décrets émanés de l'autorité épiscopale, qui ont fait de ces écoles des institutions paroissiales, dans lesquelles les curés ont dû remplir les fonctions d'instituteurs soit par eux-mêmes, soit par des maîtres de leur choix qu'ils se sont adjoints comme auxiliaires.

Pourquoi ces droits et devoirs de l'Eglise en matière d'éducation?

C'est flue la mission divine de l'Eglise est avant tout, une mission d'enseignement (Eumtes DO-CETE omnes gentes.) et que l'objet de cette mission à savoir, l'enseignement religieux doit être la base de toute éducation véritable.

2.—LE CHOIX DES LIVRES

"En ce qui concerne la méthode pour enseigner la doctrine religieuse, la probité et la science des maîtres, le choix des livres, l'Eglise a donné certaines règles, fixés certains moyens et "Elle l'a fait de plein droit." Elle ne peut agir autrement, car Elle est soumise au grave devoir de veiller à ce que dans l'enseignement rien ne se glisse de contraire à l'intégrité de la foi et des moeurs, rien qui nuise au peuple chrétien." (Léon XIII, Encyclique "Caritatis providentiaeque", 19 mars 1894.)

"La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuses, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là, la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, "des livres de lecture et d'enseignement" approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent." (Léon XIII, Encyclique, "Affari vos", 8 décembre 1897.)

Dans la lettre pastorale des évêques de France aux parents chrétiens, 14 septembre 1909, nous lisons ces déclarations: "Rien de ce qui est mis entre les mains et sous les yeux de vos enfants ne doit échapper à votre sollicitude: livres, cahiers, images, tout doit être contrôlé par vous."

Du reste, les livres d'enseignement constituant un élément essentiel de l'école, et étant, à leur manière, des maîtres d'une influence effective ils sont atteints par toutes les règles qui concernent l'école et les maîtres ou éducateurs.

3.—LE CHOIX DES MAITRES ET LEUR FORMATION

"Comme il est évident que tous les genres d'études doivent servir principalement à la formation religieuse de la jeunesse, il est nécessaire, non seulement que cette partie de l'enseignement ait sa place, et la principale, mais encore que nul ne puisse exercer des fonctions aussi graves sans y avoir été jugé apte par le jugement de l'Eglise et sans avoir été confirmé dans cet emploi par l'autorité religieuse." (Léon XIII, Encyclique, "Militantis Ecclesiae", 1er août, 1897, c. f.)

D'ailleurs on peut appliquer ici les mêmes remarques que pour le choix des livres: les maîtres personnifiant en quelque sorte, l'influence de l'école, l'école elle-même, tous les enseignements de l'Eglise, au sujet de l'école ne-

tre, de l'école catholique, les concernent formellement.

4.—L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement étant la mise en valeur, la mise en oeuvre de toutes les influences scolaires, constitue en quelque sorte l'âme de l'école.

Il importe souverainement que les enfants nés de parents chrétiens soient, de bonne heure, instruits des préceptes de la foi, et que l'instruction religieuse s'unisse à l'éducation par laquelle on a coutume de préparer l'homme et de le former dans le premier âge. Séparer l'une de l'autre, c'est vouloir en réalité, que lorsqu'il s'agit des devoirs envers Dieu, l'enfance reste neutre, système par dessus tout désastreux dans un âge aussi tendre, puisqu'il l'ouvre dans les âmes la porte de l'athéisme et la ferme à la religion. (Léon XIII, Encyclique, Nobilissima Gallorum gens.)

Il ne semble pas possible d'exprimer plus clairement la nécessité de l'instruction religieuse (doctrine et morale) dans les écoles, et la place prépondérante, fondamentale qu'elle doit y occuper... Il faut non-seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. S'il en est autrement, si cet arôme sacré ne pénètre pas à la fois l'esprit des maîtres et celui des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits et aura même de graves inconvénients... Il faut donc prendre garde que ce qui est l'essentiel, c'est-à-dire la pratique de la piété chrétienne, ne soit reléguée au second rang...

"Que toutes les branches de l'enseignement soient pénétrées et dominées par la religion et que celle-ci, par sa majesté et par sa douceur, l'emporte tellement, qu'elle laisse, pour ainsi dire, dans l'âme des jeunes gens, de bienfaisants aiguillons..."

"D'autre part, puisque l'intention de l'Eglise a toujours été que tous les genres d'étude servissent principalement à la formation religieuse de la jeunesse, il est nécessaire, non seulement que cette partie de l'enseignement ait sa place, et la principale, mais encore que nul ne puisse exercer des fonctions aussi graves sans y avoir été jugé apte par le jugement de l'Eglise et sans avoir été confirmé dans cet emploi par l'autorité religieuse." (Léon XIII Encycl. "Militantis Ecclesiae" 1 août 1897.)

Après une page aussi limpide et aussi décisive, on ne peut s'empêcher de constater l'impossibilité radicale de concilier cette doctrine de Léon XIII avec l'admission dans les écoles catholiques d'un inspecteur protestant qui, en vertu des pouvoirs que lui confère la loi d'Ontario, a précisément pour fonction d'imprimer le mouvement et la direction à l'enseignement.

Les inspecteurs des écoles séparées comme des écoles "publiques" sont nommés par le ministre de l'Instruction Publique. Les parents et l'Eglise n'ont pas même le droit de veto. Ces inspecteurs sont soumis à la direction d'un inspecteur en chef qui est le même pour les écoles publiques et séparées.

En somme l'inspecteur est le maître des maîtres, c'est lui qui en vertu même de ses fonctions, imprime le mouvement et la direction à l'enseignement dans l'école.

L'inspecteur unique, franco-catholique tel que nous l'avions jusqu'à juin 1912, sans remédier complètement aux graves inconvénients du système scolaire, le rendait cependant pratiquement tolérable; au contraire, l'inspec-

torat anglo-protestant qu'on veut nous imposer conjointement avec celui-là, donnerait à l'application du système, son maximum d'injustice.

De quelque côté que l'on considère la question, l'inspecteur protestant, ordinaire, pour nos écoles catholiques, constitue un danger grave imminent, inévitable pour l'intégrité de la foi des enfants.

Un comité.

L'influence néfaste des cabarets

Le fait suivant est raconté par M. le Dr Saint-Jacques dans un discours prononcé au Congrès de Tempérance de St-Hyacinthe.

Une brave mère de famille nous amenait un jour, à l'Hôtel-Dieu, ses deux enfants âgés respectivement de sept et huit ans, en nous demandant si nous ne pouvions pas faire quelque chose pour ces petits misérables. L'histoire est très simple, d'occurrence journalière, et je vous la transcris tout bonnement. La mère était mariée depuis plus de vingt ans. Son mari était, au début, un brave et excellent homme, un ouvrier modèle gagnant un bon salaire. Au coin de la rue, où, chaque matin, il prenait le tramway pour se rendre à son ouvrage, se trouvait une buvette. L'occasion était là, il y céda peu à peu. Ce fut d'abord une consommation le soir, au retour, après les fatigues de la journée; puis une le matin, avant d'aller à l'ouvrage; puis le soir, à la veillée, si bien qu'en peu d'années il devint un ivrogne invétéré. Comme c'était une pratique régulière l'hôtelier ne se fit pas scrupule de lui faire des politesses d'encouragement.

Les premiers enfants nés de ce mariage étaient tout à fait sains; l'aînée, une jeune femme qui accompagnait sa mère, était mère d'un enfant gras et bien portant. Mais à mesure que le père devenait alcoolique, la misère s'installa au foyer. Les enfants qui naissent pendant la période d'alcoolisme du père sont de plus en plus rachitiques et malades, si bien que les deux derniers que la mère nous amène sont des "moistres". L'avant-dernier retardé d'intelligence, est paresseux et méchant. Sa mère ne pas plus que l'instituteur n'avaient pu en rien tirer. Quant au dernier-né il est difforme physiquement et moralement: c'est un idiot; en plus, avec cela "méchant" au point qu'une surveillance continue est nécessaire pour l'empêcher de frapper ses frères et soeurs, avec tout ce qui lui tombe sous la main, ou de mettre le feu, etc., etc.

Triste résultat, certainement dû à l'alcoolisme de ce malheureux père, puisqu'il n'existe aucune autre tare familiale antécédente.

"Bulletin Paroissial"

Sociétés Secrètes

Si l'on avait luté plus efficacement contre certains Ordres secrets à demi-maçonniques, nous ne verrions pas des centaines, disons même des milliers de catholiques entrer presque à leur insu, dans les sociétés secrètes d'un caractère suspect... sociétés dans lesquelles le plus grand nombre d'entre eux risquent non seulement leur foi, mais encore leur moralité.

De l'avis de "Docteurs prudents et avisés" les sociétés secrètes

constituent un des dangers les plus grands pour le catholicisme. En encourageant le secret et les cérémonies ritualistes dans nos organisations, nous accoutumons leurs membres aux symboles et aux pratiques maçonniques, et par là nous effaçons la large ligne de démarcation que la sagesse de l'Eglise a tracée entre les sociétés irréprochables et les autres."

Qui parle ainsi? Un spécialiste dans la question: M. Arthur Preuss, rédacteur du "Fortnight Review". Donc, en garde. Nos sociétés irréprochables sont nos sociétés nationales: les Artisans, l'Union S. Joseph, l'Alliance Nationale. Celles-là, il faut les encourager. Contre les autres, soyons en garde.

Si les bons étaient meilleurs, il y aurait moins de méchants.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE—Une institutrice sachant l'anglais et le français avec bonne référence, pour le mois de juin. Salaire \$40 par mois. S'adresser à Dolor Hébert, secrétaire-trésorier, pour l'école séparée No. 6 St-Albert. 5-93

UNE SERVANTE—Est demandée pour travail général de maison; excellente position sous leurs rapports, s'adresser à Mme A. T. Charron, 585, rue McLeod, Ottawa. 47j.p.o-h.

ON DEMANDE—Deux servantes pour servir les tables et pour la cuisine. S'adresser Restaurant Albion, 75 rue Principale, Hull, Qué. Tél. Q. 2607. 53-6

RESTAURANT A VENDRE.—Restaurant à vendre sur la rue Murray. Bonne clientèle. Mobilier aussi à vendre. Abandonné pour cause de santé. S'adresser à 56, rue Murray. 54-6 7539.

SERVANTE—On demande une bonne servante dans une famille. Salaire élevé. S'adresser à J. A. Larocque, 170 Sussex.

A VENDRE.—Boulangerie de première qualité et la seule dans la place. L'acheteur pourra avoir aussi la voiture, le cheval et les attelages d'hiver et d'été. S'adresser à Mme Honoré Séguin, Papineauville, Qué. j.n.o.

A VENDRE.—Une boutique de voiturier, avec lot et maison. Le tout en parfait état et à conditions faciles. Prix Joly, 362-366 rue Division, coin Lydian. Tél. Queen 3435. 44-12

A VENDRE.—Une bonne propriété, coin des rues Albert et Dumoulin. Conditions faciles. S'adresser à Amédée Charette, Rockland, Ont. j.n.o.

A VENDRE.—Vieux journaux en bon état; ce qu'il y a de mieux comme papier d'emballage. 50 sous pour 100 livres. S'adresser au "Droit". j.n.o.

ON DEMANDE sur une ferme un couple ayant beaucoup d'expérience. De bons gages seront payés. S'adresser ou écrire à A. Charlebois, Carleton Place, Ontario.

COMMERCÉ A VENDRE.—Dans le village de Sarsfield, Ont., un magasin général, établi depuis 20 ans, commerce des plus florissants et lucratif est à vendre, le propriétaire étant obligé d'abandonner les affaires pour raison de santé. Pour plus de particularités, s'adresser à MM. Parizeau Frères, à Sarsfield, Ont. 25 juin

VILLEGIATURE GRATUITE.—Une jeune fille ou un jeune couple, désirant passer l'été à la campagne, à Aybmer, à une minute des chars, trouverait des offres exceptionnelles en s'adressant à M. Jos. Paquin, marchand de meubles, près du Pont Interprovincial, Hull. On peut s'adresser par téléphone, Queen 7539. j.n.o.

L'homme Éléphant est considéré

Pour un complet d'un fini solide et chic, coupe dernier modèle et d'excellent goût, allez chez

Napoléon LaFleur

182 RUE RIDEAU, OTTAWA

Nous avons un grand assortiment de marchandises nouvelles pour les beaux jours du printemps. j.n.o.

GARANTIS

Le papier et les rubans à clavographe Peerless Brand sont garantis et donneront satisfaction entière. Demandez à n'importe quel client et il vous dira que le Peerless est justement aussi bon que nous le disons.

SEULS AGENTS

GRAND'S TYPEWRITER SUPPLY

ANGLE DES RUES BANK ET WELLINGTON

Téléphone pour la connaître Queen 192

Adressez-vous à la meilleure maison de la ville pour votre provision de charbon. Les plus bas prix; la première qualité et la meilleure attention possible est donnée à la livraison.

Charbon

JOHN HENEY & SON, LIMITEE

18 SPARK. Téléphone Queen 4418-4419

Succursales—

Nicholas and Court Eidera 839-303

370, rue Catherine Queen 6340

207, rue Bank Queen 2848

FEUILLETON DU "DROIT"

LES BONNS ROMANS

Jean Christophe

Par PAUL DESCHAMPS

No. 36 (suite)

Depuis quelque temps, M. Benoit se taisait. Il était muet, et à udhors la bise siffait, lamentablement stridente. Ol faisait si bon, là au coin du feu, dans la jouissance d'un heaud repos, après les longues nuits transies dans les forêts du Mecklembourg les journées sans pain, les visages soupçonneux et les portes fermées! Le jeune homme, revenant sur le déconu nécessaire du premier récit, reprenait les détails, contait les anecdotes amusantes ou pénibles, les angoisses aigues, les traits de bonté épars sur la route, qui, parmi les érudités de la guerre et les haines de races,

grave rompait le charme, la rapellant au réel. C'était bien vrai, Albert était revenu, il était là, devant elle. Dans ses yeux creusés par la fatigue, elle plongeait ses yeux pâlis par les larmes, elle s'enivrait de le voir, plus robuste, plus homme qu'il n'était parti, car la guerre est la grande école où se révèlent les hommes, les caractères; admirant son front qui s'était découvert, élargi, ses traits plus accentués, plus virils, et les trouvant si beaux! Mais il n'avait fait cette courte apparition que pour la plonger aussitôt dans un deuil plus poignant!

—Non, tu ne partiras pas! Tu ne peux pas partir! Tu as payé assez cher ta dette à la patrie. Mon Albert, mon unique enfant! Ah! si j'avais un autre Albert encore! Mais je n'ai que toi! Hélas!...

—Et, terrassée par une crise nerveuse, elle finit par songloter, la tête dans les mains, ce qui la soulagea. Puis ce fut un orage de cris, avec ces mêmes paroles répétées sans suite: "Mais je n'ai que toi! Hélas!" Et cet "Hélas!" était plein de re-

vous promets de prendre soin de lui comme j'ai fait de ce pauvre Maurice Seuret. Ce n'est que justice, d'ailleurs, vous avez été si bonne pour moi! Entre nous, maintenant, c'est à la vie et à la mort!

toute son âme, toute son espérance: —"T'avoir vu si peu de temps! Et tout après cette joie du retour, les angoisses du départ! Ah! quand reviendras-tu!..."

(à suivre)

Sur la rue

"Voilà une jeune fille qui a l'air bien!"

Cartes Professionnelles

Dr Antonio Pelletier

Des hôpitaux de Paris, médecin de l'institut anti-tuberculeux Bruchési de Montréal et de l'hôpital de Hull.

MEDECINE GENERALE

Spécialement maladies des enfants, des voies urinaires et respiratoires.

69, Ave LAURIER, HULL, Qué.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 9 p.m. Tél. Q. 6328.

Docteur R. Chevrier

168 Avenue Daly
Spécialité: Chirurgie Abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p.m. Tél. Rideau 796

Dr J. C. Woods, B.A.

Médecin et Chirurgien
Licencié pour Québec et Ontario.
Coin Sussex et Cathcart.
Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m. Tél. R. 523

Dr L. C. E. Beroard

MEDECIN ET CHIRURGIEN
Consultations: 792 rue Somerset 9 à 10 a.m. Ottawa.
2 à 4 et 7 à 8 p.m. Tél. Queen 2454

Docteur F. ALBERT DUMAS,

Des Hôpitaux de Paris et de Londres. Chirurgien associé de l'Hôpital de Hull.

Spécialités: Chirurgie, Maladie des femmes, voies génito-urinaires.

Consultations: 9 à 10 a.m.; 2 à 4 p.m.; 7 à 9 p.m.

119 RUE WELLINGTON, HULL, Qué.
Tél. Q. 2935

Dr A. I. TELMOSSE

Médecin Vétérinaire
Inspecteur Médical pour "The General Animals Insurance Co. of Canada".
Téls. R. 2368, 1632 OTTAWA, Ont.

Cartes d'Affaires, divers

Etablissement de Nettoyage et de Teinturerie de **PARKER**
260 rue SPARKS (près Kent)
Tél. Queen 708-709
180, rue Rideau OTTAWA

ALFRED COTÉ
Marchand de Chapeaux, Casquettes, et Pelletteries
180 rue Rideau Ottawa
Tél. Rideau 7667

Construction et Réparation de Maison
Restaurations de toutes sortes à bref délai
Tél. Queen 1212

401 Rue Sparks, Tél. Q. 3658
311 Rue Dalhousie, Tél. R. 717
W. J. LANDREVILLE
Entrepreneur de pompes funèbres Ambulance Privée et Publique

La Cie GAUTHIER, Ltée.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
Service d'ambulance et voitures privées.
259 rue St-Patrice. Phone R. 804

N. POIRIER & FILS
Entrepreneurs en Construction
193 Rue Cathcart OTTAWA
Plans, Devis, Estimés, Fournis Gratuitement
Tél. Rideau 2011

J. H. BRUNET
MARECHAL-FERRERUR
Rue Victoria, coin Maisonneuve, HULL, Qué.
Spécialité: Chevaux de carrosses et de courses. Une visite sollicitée.
Tél. Q. 1835. 11 août

P. A. MEILLEUR
Charretier de place.
Voitures privées pour noces, baptêmes et enterrements.
21 et 23 rue Du Pont, Hull.
Tél. Q. 4838. 15 août

JOSEPH COTE
AGENT D'ASSURANCE
Feu, Vie, Accidents, Automobiles.
Grandes Vitres, etc.
93 RUE GEORGE
Porte voisine de J. Laurin et Fils

H. Periard & Frere
CONFISSEUR
987c Wellington, OTTAWA, Ont.
Marchandises toujours fraîches.
Spécialité: Gâteaux de noces. 15 at.

Belcourt, Ritchie & Chevrier

Avocats, Procureurs et Notaires
Ontario et Québec.
Castle Building OTTAWA, Ont.

Aug. Lemieux, C.R.

AVOCAT POUR ONTARIO ET QUEBEC
EDIFICE "BLACKBURN"
15, rue Rideau, Angle des rues Rideau et Sussex, Ottawa, Ont.
Téléphone: Rideau, 2717.

CARON & LABELLE

Avocats et Notaires
ARGENT A PRETER
Edifice Blackburn, coin des rues Rideau et Sussex, Ottawa.
Tél. Rideau 2104.

Aif. E. Lussier, B.A.

Avocat et Notaire Public
Commissaire pour l'Ontario et le Québec
Edifice Matthews
91, rue Rideau, coin Mosgrove OTTAWA

Bernadin Boutet B.L.

AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
52 rue Rideau
Tél. Ottawa, Rideau 1711.
Tél. Eastview, Rideau 1121.

E. Charette, L.L.L.

Avocat
MONT-LAURIER
Co. Labelle, P. Q.

ACHIM, LANGLOIS & deGRANDPRE,

Avocats
163 rue Principale
(Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Tél. Q. 5770 HULL, P. Q.
Tous les samedis à Papineauville.

LE BON ENDROIT

Pour faire nettoyer vos TAPIS
et pour faire réparer vos MEUBLES
The Goulden Carpet Cleaning Co.
Coin des rues St Patrick et St Joseph
Tél. Rideau 2443

OTTAWA FEATHER M. & S. CLEANING CO

548 Wellington. Tél. Queen 7735
Matelats, lits de plumes et oreillers refaits à neuf, nettoyés à la vapeur et rendus assins. Renseignez-vous sur notre nouveau procédé de rafraîchir et d'assainir la plume. Réparation et rembournement de meubles de tout genre.

J. N. GAGNON

Marchand de Meubles, Matelas, Couchettes en fer, Prêlarts, Caros ses de bébés, Poêles, etc.
C'est là qu'on se procure les meilleures marchandises, à meilleur marché.
Rue Principale, AYLMEYER, Qué.

Hôpital des Bicycles.

Achetez le Bicycle bien connu. Je suis l'agent exclusif pour les fameux Bicycles Massey, Harris et Cleveland, Hopital des Bicycles. Docteur Lafleur, 9 rue Youville, Hull, Tél. Q. 6944. P. S. Demandez notre catalogue.

AU RESTAURANT ST. JULIEN

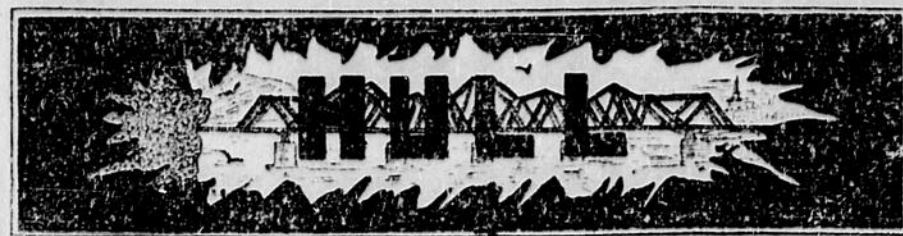
Vous aurez toutes les sortes de crème, liqueurs, fruits, etc., ainsi que les meilleurs gâteaux. Venez voir et vous retourneriez satisfait.
77, rue CHARLES, HULL, Qué.
Tél. Q. 6256 11 août

LA PHOTOGRAPHIE

Les enfants sont intéressants à chaque période de leur développement.
Conservés-les tels qu'ils sont aujourd'hui par des photographies toutes pleines de grâce inconsciente, sans affectation — et de l'individualité de l'enfant.
Entendez-vous avec nous pour leur faire visiter notre salle de jeu. Faites cela tout de suite.
J. B. DORION,
118 rue Bank
Près de la rue Albert.

F. MENAGH

639 rue Dalhousie, Ottawa
Fondeur et remouleur en Cuivre, Bronze, Aluminium, Etc.
Réparations de tous genres exécutées avec précision. Satisfaction garantie.



LA SITUATION DE HULL

1914

Voici la situation à Hull d'après la dernière livraison de la Gazette du Travail:
L'eau dans les rivières Ottawa et Gatineau est plus basse qu'elle ne l'a jamais été à ce temps de l'année, et les travaux du printemps vont être retardés de deux ou trois semaines dans les scieries aussi bien que pour le flottage de billots. Les commerçants de bois craignent de n'être pas capables de sortir leurs billots, parce que l'eau est très basse dans les criques et que la plupart des lacs sont encore gelés. Cela va causer quelque souffrance pour les ouvriers, surtout ceux qui ont été sans emploi l'hiver dernier.

Le commerce de nouveauté et d'épicerie a été aussi bon que dans le même mois de l'année dernière, mais il y a eu une diminution dans le commerce de fruits, de bonbons et de mercerie. Il n'y a pas eu de changement dans les heures de travail et les taux des salaires sont les mêmes que l'hiver dernier.

La corporation de la ville de Hull va commencer incessamment à macadamiser la route du pont du cimetière au pont de la rivière Gatineau, donnant de l'ouvrage à un grand nombre de journaliers. La corporation du village de la Pointe Gatineau a aussi à peu près un mille de route à macadamiser.

Le coût de l'existence a un peu diminué, les œufs et le beurre étant meilleur marché que le mois dernier.

Les rapports des banques ont été aussi satisfaisants que dans le même mois de l'année dernière. Les recettes de la douane se sont élevées en mars à \$1,932.28.

UN INTRUS

Vers 11 1/2 heures hier soir un individu s'est introduit dans la maison de Mlle Marie de Champlain. La propriétaire se réveilla et entendit quelqu'un marcher dans la pièce voisine de sa chambre à coucher. Plus tard elle vit qu'il allumait une allumette. Alors se levant et prise d'une peur folle, elle cria de toute la force de ses poumons: Qui est là? L'inconnu se précipita sur elle en lui disant de ne pas crier ou qu'il lui flamba la tête. Se croyant sur le chemin de la mort, Mlle de Champlain se dégrêla et se dirigea vers la fenêtre en criant de toutes ses forces.

La police fut immédiatement mandée et vint avec sa voiture patrouille mais ne put que constater que les portes étaient ouvertes et l'oiseau de malheur envolé. Mlle de Champlain croit que l'inconnu qui a pénétré chez elle était blond et vêtu de gris.

La police cherche le malfaiteur.

DOMMAGES INTERETS

La cause prise contre le grand constable O. Groulx par le chef Chevalier en dommages intérêts pour accusations portées contre lui à l'assemblée du conseil de lundi soir s'élève à \$5,000.

Il est rumeur aussi que les hôteliers vont se réunir pour intenter une autre poursuite à M. Groulx parce qu'il les accuse dans sa lettre de vendre de la biisson le dimanche. Cependant tous les hôteliers ne semblent pas disposés à emboîter le pas. Ils disent que si le chapeau fait à quelques-uns qu'ils le mettent et laissent les autres tranquilles.

CHEZ LES POMPIERS

Voici les statistiques du département du feu pour les cinq premiers mois de l'année, comparées à celles des cinq mois correspondants de l'année dernière.

	1913.	1914.
Alarmes	76	78
Feux	18	16
Fausses alarmes	2	2
Assurances	\$48,300.00	\$48,300.00
Dommmages	\$4,720.85	\$4,720.85
Dommmages payés par les Cies d'Assurances	\$3,653.85	\$3,653.85
Dommmages sans assurance	\$1,167.00	\$1,167.00

	1914
Alarmes	78
Feux	16
Fausses alarmes	2
Dommmages	\$48,300.00
Assurances	\$48,300.00
Dommmages payés par les Cies d'Assurances	\$3,653.85
Dommmages sans assurance	\$1,167.00

Différences

Il y a eu durant les cinq premiers mois de 1914, 20 alarmes de moins que durant les mois correspondants de 1913; 7 feux de plus; une fausse alarme de moins; \$3,399.65 de plus en dommages; et \$3,496.00 de plus en pertes pour les assurances.

VENTE DE BRIC-A-BRAC

Demain matin (jeudi) à neuf heures, il y aura au sous-bassement de l'église St. James de Hull, rue Principale, une grande vente de bric-à-brac au bénéfice des pauvres. Il y aura là d'immenses avantages, tout en faisant une bonne oeuvre. Que l'on n'oublie pas à neuf heures.

DIFFERENDS INDUSTRIELS EN AVRIL 1914

Une amélioration continue a été rapportée dans la situation en ce qui regarde les grèves durant le mois d'avril, en comparaison avec le mois correspondant de l'année dernière. La situation industrielle a été sérieusement affectée dans aucune localité par des différends. La grève des mineurs de charbon de la File Vancouver étant la plus sérieuse en ce qui regarde le nombre des employés affectés. Quatre nouveaux différends seulement se sont produits dans le cours du mois d'avril, contre vingt-neuf nouveaux différends dans le même mois de l'année dernière. Sur ces quatre, deux ont été réglés en moins d'une semaine, et les quatre ensemble n'ont affecté que 160 employés.

Le nombre des différends industriels rapportés comme ayant été en existence au Canada en avril a été de dix, soit deux de plus que le mois précédent et vingt-trois de moins qu'en avril de l'année dernière. Treize établissements et 1,297 employés étaient intéressés dans ces différends, quatre établissements et 160 employés étant intéressés dans les nouveaux différends du mois. En mars, 1,448 employés étaient intéressés dans les différends industriels, et en avril 1913 le nombre en était de 8,430.

La perte de temps subie par les employés par suite de différends industriels en avril a été approximativement de 25,455 jours, contre une perte de 33,368 jours ouvrables en mars, et 112,446 jours ouvrables perdus en avril 1913.

LES FRUITS D'ONTARIO

Un précieux rapport sur les fruits d'Ontario a été publié par le ministère de l'agriculture d'Ontario. Il y est dit que le but du volume est d'aider le cultivateur de fruits.

Dans le choix des variétés les plus désirables pour planter dans sa localité particulière, pour la consommation domestique ou pour le marché.

En fournissant une comparaison facile dans l'identification des variétés actuellement cultivées dans la province.

En donnant des instructions sur la manière de cultiver suffisantes pour lui permettre de faire de la culture des fruits un succès. L'importance de l'industrie de la culture des fruits dans l'Ontario est démontrée par quelques chiffres tirés du recensement du Dominion de 1911. Le nombre to-

tal des arbres fruitiers dans la province était placé à 12,147,589, dont 8,233,369 ont donné 7,694,493 boisseaux de fruits. Il y avait 7,766,257 pompiers, dont 5,643,217 ont donné 6,305,462 boisseaux; 1,681,852 pêcheurs dont 803,417 ont donné 503,075 boisseaux; 511,512 poiriers donnant 417,397 boisseaux; 567,827 pruniers donnant 331,278 boisseaux, et 507,396 cerisiers donnant 137,281 boisseaux de fruits.

UN LÉPREUX SE SAUVE

John Early se sauve de la quarantaine de Diamond Head et se rend à un hôtel à la mode. Il est chassé de la ville.

(Service du "Droit")

Washington, 3.—John R. Early, qui pendant ces dernières années fit tant de voyages forcés à travers le pays et fut soumis à tant d'examen médicaux au sujet de la maladie qui le mine et que l'on croit être la lèpre, est retourné à Washington aujourd'hui et s'est logé dans l'un des hôtels les plus à la mode.

Early fut reconnu par un journaliste qui l'a dénoncé. Les autorités ont fait reconduire Early à son lieu de réclusion en dehors des limites de la ville.

Early s'est échappé le 18 mai du poste de quarantaine de Diamond Head, près de Port Townsend, Washington. On le revit à Victoria, Colombie Anglaise, mais depuis, on l'avait perdu de vue. Early a déclaré qu'il s'était rendu à Fort Williams et qu'il avait pris le bateau pour Port Angeles. Il a passé une journée à Victoria, une journée à Toronto et deux jours à Montréal. Après avoir passé une journée à New-York il s'est rendu à Washington.

LES NATIONALISTES REDOUBLEMENT D'ACTIVITE

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Les politiciens se reposent mais les Nationalistes, eux redoublent d'activité et continuent leurs préparatifs en vue de parir à toute manoeuvre qu'on tenterait pour les frustrer des fruits de leur victoire. Si l'on tente de révoquer l'acte du Home Rule, nous comptons sur nous-mêmes pour conserver ce que nous avons gagné. Je serais le premier à prendre un fusil, dit sir Roger Casement. Il évalue le nombre des volontaires Irlandais à 90,000; soit 10,000 hommes de moins que l'armée de Carson.

Les volontaires Nationalistes s'arment plus rapidement, mais les gens de l'Ulster ont plus de fonds.

COMMERCE CANADIEN AVEC LES PAYS ETRANGERS.

La Partie III du rapport du ministère de l'industrie et du commerce pour l'industrie expiré le 31 mars 1913, traite du commerce canadien avec les pays étrangers, excepté la France, l'Allemagne, le Royaume-Unis et les Etats-Unis, pour lesquels des statistiques sont données dans le Volume II. Un résumé du commerce du Canada avec le monde entier établi pendant l'exercice financier 1912-13 le total des importations s'est monté à \$686,604,413, contre \$533,286,663 dans l'exercice précédent et le total des exportations à \$332,018,355 en 1912-13 et à \$307,716,151 en 1911-12. De plus, les importations d'argent monnayé et en lingots en 1912-13 se sont montées à \$5,427,979 et les exportations à \$16,163,702. Le total des importations et des exportations de l'exercice s'est monté à 1,085,264, contre \$874,637,794 durant l'exercice précédent.

M. ALBERIC MAYRAND DECEDE

(Service du "Droit")
Montréal, 3.—M. J. Albéric Mayrand, gérant de la banque Hochelaga, succursale Villiers a succombé, la nuit dernière, après une courte maladie, à l'âge de 35 ans. Le défunt était fils de M. le notaire C. Mayrand de Montréal et le frère de M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef de "La Presse" et de M. Fortunat Mayrand, gérant de la Banque d'Epargnes, succursale Montréal.

Ne manquez pas l'occasion de profiter de notre VENTE DE PIPES.

Nous en avons de toutes sortes et elles sont de qualité supérieure.

J. E. GRENIER,
Barbier, 123 rue Principale.

ALBERT GAUTHIER

MARCHAND DE FER
Ferblantier, Couvreur, Poseur de Corniches
Grande attention aux commandes de la campagne.
243-245, Ave CHAMPLAIN
Tél. Q. 8204.

J. GAREAU & CIE

PEINTRES DECORATEURS
Estimés donnés gratis. Bonne satisfaction.
287 rue DALHOUSIE, OTTAWA
Tél. R. 2092. 3 juin

PLOMBERIE MODERNE ET SANTI-TAIRE

Chauffage à eau chaude et vapeur
ERNEST GLAUDE
67, AVE PARENT
Résidence 68 St. André, OTTAWA.
Tél. R. 1831. 2 déc.

P. H. VIAU

PLOMBIER, FERBLANTIER ET COUVREUR EN TOLE ET GRAVOIS
Réparations faites sous court délai
65, MAISONNEUVE, HULL, Qué.
Tél. Q. 8405 2 sept.

Docteur Z. H. Ethier

Ancien chef de clinique à l'hôpital Français de Londres.
21 Square St-Louis. Tél. Est 2102
Consultation: 2 à 4 p.m.; 7 à 8 p.m.

AGENT POUR "LE DROIT"

Je désire annoncer au public de Hull que je suis le seul agent de la ville pour la circulation du journal "Le Droit".

Je suis actuellement à faire une visite à domicile pour prendre des abonnés, mais toute personne désirant recevoir ce journal immédiatement, peut se le procurer à ma résidence, 148 rue Maisonneuve ou en s'adressant par téléphone Queen 7905.

J'ai aussi en mains les livres de classes, lectures amusantes et instructives, objet de piété, papeteries, etc.

ADRIEN LAROCQUE,
139 rue Maisonneuve.
Phone 7905. Hull.

—On a toujours trop de meubles et rarement assez d'air.

A VENDRE

Bon bois sec ou vert, franc ou mou, scié ou non, à des conditions faciles. Service prompt et tout ordre rempli avec attention.
Votre patronage est sollicité.
M. T. LACROIX,
14 rue Champlain HULL.
Tél. Queen 8135. 24 juillet

A VENDRE

Bon bois sec et bois vert
Je désire annoncer au public que j'ai en mains une grande quantité de bon bois sec et bon bois vert coupé.
Tout ordre sera rempli avec promptitude et attention.
S'adresser à M. A. Romain,
Tél. Queen 6272 32 Sherwood 9 jl

GLACE

A partir du 1er Mai au 1er octobre 1914

15 lbs. tous les jours pour \$8.00 en deux paiements ou \$7.00 comptant.
30 lbs. tous les jours pour \$15.00 en deux paiements ou \$13.50 comptant.
Au mois... \$2.00
Cette glace est prise sur la rivière Gatineau.

EM. LAFLEUR,
248 Champlain.
Tél. Q. 2276 Hull, P. Q.
25 août.

SERVANTE.—On demande une servante. Pas de lavage ni repassage exigé. S'adresser à 156 rue Albert. Tél. Q. 5079. 53-3

REDUCTION POUR HABITS FAITS SUR ORDRE

Ayant reçu une quantité de marchandises anglaises de grande qualité, nous avons décidé de faire une grande réduction dans les Vécusans Cheviots, Serges bleus et noirs...
Nous donnons des habits de \$25 pour \$20.
Nous donnons des habits de \$26 pour \$23.
Nous donnons des habits de \$24 pour \$20.
ALBERT CHATILLON
113 rue Albert HULL, Qué.
25 jl

TAPISSERIES

100,000 rouleaux des plus belles tapisseries, patrons nouveaux, pres qu'à moitié prix. Venez les voir.

HERCULE THERIEN
79 - 81 rue Wellington, Hull
Ouvert jusqu'à 9 heures tous les soirs.

Succursale à Aylmer coin des rues Bancroft et Thomas. 28-jl

Nos dépositaires

On peut se procurer le "Droit" aux endroits suivants:

BASSE-VILLE

M. Hurtubise, 317 Dalhousie.
Mme Lanoue, 433 Rideau.
H. Groulx, 204 Church.
H. Gauvreau, 459 St. Patrice.
Nap. Bernier, 607 St. Patrice.
Ed. Tessier, 144 King Edward.
A. Navion, 195 Water.
W. Rhéaume, 303 Clarence.
Mme Bender, 223 Cumberland.
Mme Paquette, 33 Murray.
Mme Bourque, 505 St. Patrice.
Mme Fautoux, 207 Church.
M. Proulx, 615 St. Patrice.
M. Alph. Gravelle, 415 St. Patrice.
P. C. Guillaume—Sussex et York
J. G. Ferland—427, Sussex
Dame McNichol—278 Dalhousie
N. A. Godin—280, Dalhousie
L. Moquin—269, Dalhousie
Dame Beauchamp — 254, Dal-
J. Landry—178, Dalhousie
C. Proulx—64, Water
M. Le Laheur—356, Rideau
M. Desjardins—239, Rideau
E. J. Larose—168, Rideau
M. Motard—519 St Patrick
Mme J. Bourgeau—307 1/2 Cum-

SACRE-COEUR

(Côte de Sable)

L. Z. Caron, 268 Nelson.
O'Brien, 141 rue Nicholas.

ST JEAN BAPTISTE

T. Sauriole, 330 Preston.
W. Delorme, 52 Young.
Nap. Jeanvieux, 325 Rochester.
Restaurant Nat. 702 Somerset.
A. Boivin—80, Queen Ouest
J. Séguin—77, Somerset

HINTONBURG

F. Labonté, 1078 Wellington.
E. Céré, 51 Pinhey.
G. B. Verdon, 35 Sterling Ave.
D. B. Craig, 980 Wellington.

MECHANICSVILLE

A Bergeron, 64 Brunside.

A HULL

M. Cloutier,

A Travers la Province

BONFIELD, ONT.

M. et Mme Eugène Corbeil ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils, Joseph Eugène, Jean-Baptiste, Parrain et marraine, M. et Mme Corbeil, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme David Pageau, un fils, Wilfrid Conrad, Parrain et marraine, M. Wilfrid et Mlle Marie-Anne Anyotte, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Adélaïde Boisvert, une fille, Marie Ina Thédosse, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Cahill.

Mlle Florestine Laframboise, de North Cobalt, a rendu visite à notre institutrice, Mlle E. Racette, cette semaine.

Mlle Stéphanie Lamothe, du couvent de Durston Falls, était chez son père M. Jos. Lamothe.

Mlle Boivin était chez son oncle M. Pelerin.

M. et Mme Ex. Larivière, de North Bay, étaient chez M. O. Larivière.

M. Jos. Tremblay, après une courte visite chez ses parents est retourné à Parry Sound.

On annonce un grand euebre et box social qui aura lieu dans l'école No 1, Bonfield, au profit de l'école même, le 14 juin, organisée par l'institutrice Mlle E. Racette.

On nous promet beaucoup de plaisir aussi de beaux prix dit-on. Venez en foule encourager cette bonne oeuvre.

Un abonné.

LEMIEUX, ONT.

Nous avons en une assemblée dimanche après la messe, M. Sénécal, candidat libéral pour le comté de Prescott a adressé la parole, appuyant surtout sur la question des écoles, ainsi que M. Proulx, député fédéral.

Après les discours de ces messieurs M. Evanturel (de triste mémoire) se présenta et essaya de se justifier ou plutôt de s'excuser à cause de sa récente bourde à propos de l'Association libérale Ward Six, Toronto. Il avoua qu'il s'était trompé, qu'il avait publié cette lettre dans la Sentinelle sous toute réserve, etc.

M. Proulx dans un mot démontra que M. Evanturel avait écrit cette lettre lui-même et n'ayant pu la faire adopter par la dite Association, il y avait apposé la signature du président et du secrétaire ce qui ajoutait un faux au dossier déjà chargé, de M. Evanturel. Inutile de décrire la posture où se trouve M. Evanturel vis-à-vis les électeurs ici. Il fait le sujet de la risée publique.

M. Sénécal clôt l'assemblée par quelques paroles. Il semble très populaire ici.

HAMMOND, ONT.

M. et Mme Félix Sabourin, de St. Albert, étaient de passage chez M. Treflé Laplante dimanche dernier. Mme Sabourin (Mlle Godard) est une ancienne institutrice, plusieurs de ses élèves qui ont en le plaisir de la revoir étaient très heureux.

M. et Mme Jos. Guindon, de Canon, étaient aussi de passage chez M. T. Laplante.

Dimanche prochain le 7 on se propose de donner une partie de cartes à notre école séparée du "rang des Laplante", cette école est dirigée par Mlle Y. LaBrèche.

Allons-y en foule, encourageons nos écoles séparées d'Ontario, car c'est là que se forment nos enfants canadiens-français, là ils apprennent à connaître Dieu et là aussi ils apprennent leur langue française. Allons contribuer à ce euebre qui a pour but d'acheter des récompenses pour le travail de ces petits enfants qui pendant dix mois ont peiné si fort et qui vous seront reconnaissants de votre générosité.

De charnants prix vous attendent. Vous me direz si vous en êtes satisfaits.

M. et Mme R. Grimes sont allés à Ottawa mardi.

Mlle La Brèche était de passage à Ottawa mercredi.

Vraie Canadienne.

BLEZARD VALLEY, ONT.

Dimanche dernier, c'était grande fête à Blezard. Le Rév. Père Jean, recteur du collège de Sudbury avait accepté l'invitation de venir avec le choeur de chant du Collège, relever la fête de la Pentecôte. Des citoyens de Sudbury, entre autres, MM. Ricard, Hurtubise, Dubé, Samson, Coolson avaient généreusement mis leur automobile à la disposition des élèves.

Les élèves ont exécuté le chant

grégorien avec une grande précision et une grande sûreté. Il est vraiment étonnant de voir les progrès accomplis par ces enfants qui n'ont que quelques mois d'étude. La plus grande partie du mérite en revient à leurs professeurs.

Le Rév. Père Jean donna le sermon sur la fête du jour.

Après la messe, un goûte fut servi par les dames du village.

Tous, visiteurs et visités, gardent un très bon souvenir de cette fête.

Notre concert qui devait avoir lieu il y a déjà une quinzaine de jours a été remis au soir du 7 juin.

L'on semble faire des préparatifs pour poser le macadam sur notre chemin de Sudbury, et les ouvrages de chemin commencent un peu partout. Ça sent les élections. L'on croit peut-être nous faire avaler la question des écoles avec des bouts de chemins! Nenni!

COBALT, ONT.

Une confirmation à la paroisse St-Hilarion.

Nous avons eu lundi, à l'occasion de la confirmation des Enfants Canadiens français une fête des plus grandioses et des plus nuptiales.

Depuis quelques semaines la petite jeunesse de notre école séparée se préparait à cet événement par un redoublement d'application et de piété. Les parents eux aussi étaient anxieux de recevoir la visite de Monseigneur Latulipe et de montrer à celui qui a été leur premier curé avant son élévation à l'épiscopat combien ils lui restent attachés.

Un immense arc de triomphe fait de branches vertes et de banderoles multicolores s'éleva non loin de la nouvelle église d'Hilarion encore inachevée. La rue principale de la ville est toute festonnée de bannières du Sacré-Coeur et de drapeaux aux trois couleurs.

A 6 heures et demie p.m. la cloche paroissiale lancee dans les airs ses notes vives et joyeuses; c'est l'annonce de l'arrivée de St-Grandeur. En effet, à perte de vue dans le droicement de la route qui mène à Haileybury on voit poindre un escadron de cavaliers improvisés. Chevaux et cavaliers s'avancent pimpants dans leur attirail de fête.

Monseigneur Latulipe a pris place dans une superbe automobile escortée par le R. P. Courbon, le R. P. Legrevol et Monsieur l'abbé Baillargeon secrétaire de l'évêché.

Sur un parcours d'un demi mille environ la foule fait la haie de chaque côté de la rue Lang. Elle est composée en grosse majorité de Canadiens Français, toutefois des curieux de toute nationalité se sont mêlés à nos compatriotes pour jouir du spectacle. Irlandais, Anglais, Polonais, Italiens, Ruthènes, Grecs, Syriens et Juifs rassemblent un peu le pittoresque assemblage de peuples qui avaient envahi les rues de Jérusalem le jour de la Pentecôte.

Ce qui n'est pas banal c'est l'exemple qu'ont donné nos compatriotes à cette troupe disparée de gens assemblés pour voir passer le chef religieux du Vicariat Apostolique du Témiscamingué. Quand Monseigneur lève sa main pour bénir, les fronts se découvrent respectueusement, les genoux ploient jusqu'à terre et cela naturellement, sans gêne aucune, même avec une certaine crânerie. Si, dans les paroisses très catholiques de la province de Québec il semble très naturel qu'on tombe à genoux au passage d'un évêque, il n'en va pas de même dans la protestante province d'Ontario et dans une ville cosmopolite comme Cobalt où vingt peuples différents se condaoient journallement.

Nos Canadiens Français ont prouvé qu'ils se trouvent ici "comme chez eux" et qu'ils sont fiers de leur tradition à la face stupéfiée des nations rivales et jalouses.

Cet acte de courage, ne peut que leur attirer la haute considération des étrangers. Seule la force catholique peut engendrer de pareilles explosions d'enthousiasme. Combien de Polonais, d'Italiens, de Ruthènes nés catholiques ont senti vibrer dans leur coeur un souvenir déjà lointain des fêtes religieuses de la patrie absente, et ont en l'idée de vaincre le respect humain qui les tenait si fort quand ils se trouvent en présence des protestants sceptiques ou railleurs.

On peut encore par là juger du résultat obtenu par la persécution orangeiste. Ces mêmes canadiens en d'autres circonstances se seraient abstenus de manifester en disant: "pourquoi faire étalage à l'extérieur de nos sentiments religieux, pour quoi se singulariser parmi nos autres concitoyens qui ne pensent pas comme nous?"

COBALT, ONT.

Un grand euebre et box social qui aura lieu dans l'école No 1, Bonfield, au profit de l'école même, le 14 juin, organisée par l'institutrice Mlle E. Racette.

On nous promet beaucoup de plaisir aussi de beaux prix dit-on. Venez en foule encourager cette bonne oeuvre.

Un abonné.

LEMIEUX, ONT.

Nous avons en une assemblée dimanche après la messe, M. Sénécal, candidat libéral pour le comté de Prescott a adressé la parole, appuyant surtout sur la question des écoles, ainsi que M. Proulx, député fédéral.

Après les discours de ces messieurs M. Evanturel (de triste mémoire) se présenta et essaya de se justifier ou plutôt de s'excuser à cause de sa récente bourde à propos de l'Association libérale Ward Six, Toronto. Il avoua qu'il s'était trompé, qu'il avait publié cette lettre dans la Sentinelle sous toute réserve, etc.

M. Proulx dans un mot démontra que M. Evanturel avait écrit cette lettre lui-même et n'ayant pu la faire adopter par la dite Association, il y avait apposé la signature du président et du secrétaire ce qui ajoutait un faux au dossier déjà chargé, de M. Evanturel. Inutile de décrire la posture où se trouve M. Evanturel vis-à-vis les électeurs ici. Il fait le sujet de la risée publique.

M. Sénécal clôt l'assemblée par quelques paroles. Il semble très populaire ici.

HAMMOND, ONT.

M. et Mme Félix Sabourin, de St. Albert, étaient de passage chez M. Treflé Laplante dimanche dernier. Mme Sabourin (Mlle Godard) est une ancienne institutrice, plusieurs de ses élèves qui ont en le plaisir de la revoir étaient très heureux.

M. et Mme Jos. Guindon, de Canon, étaient aussi de passage chez M. T. Laplante.

Dimanche prochain le 7 on se propose de donner une partie de cartes à notre école séparée du "rang des Laplante", cette école est dirigée par Mlle Y. LaBrèche.

Allons-y en foule, encourageons nos écoles séparées d'Ontario, car c'est là que se forment nos enfants canadiens-français, là ils apprennent à connaître Dieu et là aussi ils apprennent leur langue française. Allons contribuer à ce euebre qui a pour but d'acheter des récompenses pour le travail de ces petits enfants qui pendant dix mois ont peiné si fort et qui vous seront reconnaissants de votre générosité.

De charnants prix vous attendent. Vous me direz si vous en êtes satisfaits.

M. et Mme R. Grimes sont allés à Ottawa mardi.

Mlle La Brèche était de passage à Ottawa mercredi.

Vraie Canadienne.

BLEZARD VALLEY, ONT.

Dimanche dernier, c'était grande fête à Blezard. Le Rév. Père Jean, recteur du collège de Sudbury avait accepté l'invitation de venir avec le choeur de chant du Collège, relever la fête de la Pentecôte. Des citoyens de Sudbury, entre autres, MM. Ricard, Hurtubise, Dubé, Samson, Coolson avaient généreusement mis leur automobile à la disposition des élèves.

Les élèves ont exécuté le chant

Mais du jour où ils ont compris qu'une politique astucieuse et féroce voulait les absorber en supprimant leurs écoles bilingues ils se sont levés comme un seul homme et ont résolu de ne pas céder un pouce de leur liberté et de leurs traditions religieuses et nationales. L'effet vivifiant de la résistance n'est pas près de mourir à Cobalt.

Dans une allocution pleine de force et de tendresse, Monseigneur Latulipe a remercié ses fidèles pour la brillante réception dont il a été l'objet, il s'est déclaré fier de ce peuple canadien-français qui loin de se laisser intimider par les luttes actuelles se montre au contraire si vigilant soldat de la Ste-Eglise apostolique et romaine.

Festis.

MONTEBELLO, QUE.

Jubilé sacerdotal.

Le vingt-cinquième anniversaire d'ordination de M. l'abbé Claude Poulin, curé de Clarence Creek, et enfant de notre paroisse a été célébré avec grande solennité ici. Sous l'heureuse initiative de M. le curé, M. Chamberland et Mme Rémi Poulin, nous eûmes le bonheur de manifester à l'heureux jubilaire l'amitié sincère que nous avons pour lui. Le jour était radieux, une faible brise, embaumée des odeurs printanières agitait mollement les nombreux drapeaux qui pavoisaient toutes les demeures.

À 8.30 heures, un grand messe fut chantée par M. l'abbé Poulin assisté par les J. E. Prieur et R. P. Poulin. Toute la paroisse assistait à la manifestation faite au distingué et vénéré apôtre.

Dans l'après-midi tous les enfants du couvent et de l'Académie St. Michel dirigés par les Révérendes Soeurs et M. J. Laverdure, allèrent offrir leurs hommages les plus respectueux à leur illustre aîné.

L'adresse fut lue par Mlle Clémence Castonguay. M. l'abbé Poulin y répondit en termes fort heureux. Les douces reminiscences du sol natal firent jaillir de son coeur paternel une source abondante d'amour, pour la jeunesse, de conseils judicieux et de bons souhaits d'avenir.

M. F. F. Aubry, maire du village, présenta au nom du village ses hommages au jubilaire.

Un grand nombre d'amis assistaient à cette fête parmi lesquels on remarquait: les abbés M. Chamberland, J. E. Prieur, M. et Mme Édouard Poulin, M. et Mme Roch Poulin, M. et Mme Rodolphe Poulin, M. et Mme Arthur Desrivières, M. et Mme Joseph Racicot, M. et Mme Pierre Poulin, M. et Mme J. Pélessier.

M. Charles Crépeau, notaire du village est en promenade dans sa famille.

HAMMOND, ONT.

Promeneurs.

Dimanche dernier plusieurs sont allés à Notre-Dame de Lourdes de Rigaud. On remarquait parmi les pèlerins Milles D. Morin, A. Tessier, Larocque, A. Fauvel et Mme E. Bélanger, M. A. Gélinau, W. Toupin.

M. Poupard et sa famille sont allés dimanche dernier à Rigaud voir leur fils Paul, Emile.

Mlle C. Maricau, d'Alfred est le passage chez M. Alphonse Gélinau.

Mlle A. Carrière est en promenade à Ottawa.

Tempête et feu.

Le vent de dimanche dernier a fait beaucoup de dommages aux alentours, et a ramené le feu qui a donné beaucoup d'occupation pour quelques heures, mais cependant nous nous sommes sauvés sans des dommages trop considérables.

Yvonne.

UNE GREVE MEURTRIÈRE

(Service du "Droit")

Palerme, Sicile, 2.—La grève des employés aux mines de soufre est devenue très aigue hier et la populace a détruit la moitié de la ville. Les émeutiers ont mis le feu aux magasins de soufre, détruits des entrepôts, brisé les lignes de chemin de fer et coupé les communications téléphoniques et télégraphiques. Les affames étaient tellement élevées qu'on les voyait 2de Girgenti, à sept milles de distance. Un détachement de troupes et de police a été dépêché pour rétablir l'ordre.

J. H. TESSIER

Arpenteur de la Province de Québec et Ingénieur Civil

Spécialités: Aqueducs, Egouts et Ponts

269 rue Florence, Ottawa, Ont

Phone 4605

POUR LE CULTIVATEUR

L'Industrie laitière

Cette année, comme l'an dernier, quelques agents, désaient vendre le beurre et le fromage des fabricques de la province, promettent et garantissent le prix payé par la Coopérative des Fromagers pour le beurre No. 2, "pourvu que le beurre soit de la qualité que les fabricques ont l'habitude d'avoir." Le signataire de la lettre publiée ci-après dit: "Quand bien même votre beurre sera classé No. 2, la maison vous donnera le prix "du No. 1." Il a le soin d'ajouter que la classification "sera moins sévère" et que les fabricants "épargneront le deuxième parchemin," tel que l'exige la Société.

Les patrons qui acceptent ces conditions travailleront contre les intérêts de l'industrie laitière. Si tous les fabricants acceptaient ces conditions, la Coopérative cesserait d'exister et ne pourrait plus payer les prix élevés qu'elle a donnés depuis le commencement de son existence pour du beurre de première qualité, et que les commerçants sont obligés aujourd'hui d'offrir parce que la Société existe. Que cette association cesse ses opérations et les cultivateurs seront comme auparavant à la merci des acheteurs. Il n'y aura plus la même concurrence et le système du prix moyen, auquel nous avons mis fin pour les ventes de la Société, continuera à détériorer la qualité de nos produits. Si le beurre classé No. 2 obtient le prix du No. 1, tout le monde comprendra facilement l'effet d'une pareille classification. Les fabricants ne cherchent plus à améliorer la qualité de leurs produits et nous reviendrons à l'ancien état de choses, alors que les prix du beurre et du fromage étaient moins élevés qu'aujourd'hui à cause de l'infériorité de la qualité.

Pour le beurre pasteurisé, la Société Coopérative a obtenu l'an dernier un prix plus élevé que pour le beurre ordinaire. Avant longtemps, tout le beurre sera pasteurisé, grâce aux efforts de cette association, et les cultivateurs pourront toucher un prix plus rémunérateur pour leur lait.

Si la Société Coopérative exige un deuxième parchemin, c'est parce qu'il est absolument nécessaire pour la conservation de ce produit.

Du moment que les fabricants acceptent des négociants le prix de la Coopérative, les exportateurs de Montréal, sous intéressés à faire baisser les prix payés par cette association afin de payer le même montant aux fabricants auxquels ils ont offert ce regrettable compromis. Les cultivateurs sont-ils prêts à jouer un pareil rôle nuisible à leurs véritables intérêts? Sont-ils prêts à laisser déprécier la valeur de leurs produits?

L'automne dernier, un exportateur qui avait acheté 100 boîtes de beurre de la Société Coopérative, beurre remarquable par son uniformité et sa qualité à la Société; qu'elle avait amélioré la qualité du beurre et que sans elle la province ne pourrait pas aujourd'hui offrir des produits de choix, comme elle le fait depuis un an ou deux, c'est-à-dire depuis l'organisation de la Coopérative.

Le beurre et le fromage regus par la Société sont classifiés par MM. Leclair et Bourbeau en trois classes. Chaque classe est vendue séparément, suivant sa valeur, la classe No. 1, touchant toujours un prix élevé.

Après chaque classification, le fabricant est averti des défauts de ses produits et des mesures à prendre pour y remédier. S'il n'y a pas amélioration, un inspecteur visite la fabrique en défaut et y reste jusqu'à ce que la fabrication soit parfaite. Ce système produit de bons résultats, ainsi que le démontrent les témoignages irréfutables donnés par des experts. Les fabricants qui n'appartiennent pas à la coopérative se privent de ses avantages.

Le beurre du Danemark est toujours vendu à un prix plus élevé que celui des autres pays. Ce résultat est dû à l'existence de sociétés coopératives qui vendent ce beurre selon sa qualité. Sans ce système, l'industrie du beurre n'aurait pas été perfectionnée au Danemark comme il l'a été.

Et nous obtiendrons les mêmes résultats, pourvu que nous ayons la même organisation.

Voici la lettre qui nous est parvenue:

Ste. . . 24 février, 1914

"Cher monsieur,

"Avant l'ouverture des fabricques qui doit avoir lieu prochainement, permettez-moi de vous demander de nouveau la vente de votre produit pour la prochaine saison. J'ai le plaisir de vous dire que mes prix de vente de l'été dernier ont dépassé de plusieurs ventes le prix de la Coopérative, et soyez assuré d'avance que je ferai tout en mon pouvoir pour vous donner entière satisfaction. Si vous le préférez je vous garantirai le prix de la Coopérative "du No. 1 à partir du beurre d'exportation," pourvu que votre beurre soit de qualité "comme vous avez l'habitude d'en fabriquer. Quand bien même votre beurre serait classé No. 2 la maison vous donnera le prix du No. 1," et en voici les raisons: en achetant directement de la Coopérative, elle est obligée de payer 7 cts "par boîte de storage, plus 5c de commission à M. Trudel et 2c par boîte pour le transport à la maison, ce qui représente 14c, c'est pourquoi elle ne peut passer le No. 2 au prix "du No. 1, l'inspection est moins sévère et vous sauvez le deuxième parchemin tel que l'exige la Société, ce qui fait encore un bon item sur la quantité que vous expédiez et vos retours seront aussi faits promptement. Je vous donnerai dans quelques jours l'itinéraire de mes voyages."

"Espérant donc avoir une réponse favorable, je me soustris, "Votre....."

Comme preuve que la Société des Fromagers est utile aux cultivateurs, lisez la lettre suivante adressée par un propriétaire de fabrique à un exportateur de Montréal:

"28 mars 1914.

"Cher monsieur,

"En réponse à la vôtre du 15 courant, nous devons vous dire que nous hésitons cette année à signer un contrat avec la "Société Coopérative pour la vente de notre fromage."

"Nous considérons que les patrons retirent plus d'argent "en vendant à la Société Coopérative" que si l'on vendait ailleurs, mais il en coûte beaucoup "plus cher" aux fabricants "en fret," car il nous a fallu "payer environ \$35 de fret par semaine l'an dernier. Et pourtant nous sommes poussés par les patrons de vendre à cette "Société qui est "à leur avantage."

"Nous sommes à considérer ce que nous devons faire et si nous changeons de maison, nous serons heureux de faire affaire avec vous,

"Vos dévoués"

Le signataire de cette lettre admet que les cultivateurs reçoivent de la Coopérative des prix plus élevés que ceux payés ailleurs. Et il ajoute qu'il est poussé par les patrons à vendre à cette société "qui, dit-il, est à leur avantage." Cette société a été établie et fonctionne dans l'intérêt de la classe agricole, pour améliorer et développer l'industrie laitière.

Pour cette raison, cultivateurs, vous devez encourager la Coopérative des Fromagers qui voit à ce que vos fabricants donnent des produits de choix. Elle exerce sur les opérations de votre fabrique une surveillance qui est toute à votre avantage.

Le système préconisé par les commerçants qui offrent de payer le même prix pour le beurre No. 2 que pour le beurre No. 1 aura pour effet, comme autrefois de détériorer la qualité des produits laitiers. D'ailleurs, la classification serait alors faite par des employés des acheteurs, intéressés à favoriser les commerçants, tandis que les classificateurs de la Coopérative, des inspecteurs généraux, n'ont en vue que les intérêts de la classe agricole et l'amélioration de l'industrie laitière.

La classification offerte par les commerçants n'offre aucune garantie aux cultivateurs que nous ne saurions trop mettre en garde contre des manoeuvres qui pourraient nuire à l'industrie de leur déshonneur.

Que les producteurs n'oublient pas que si la qualité des produits laitiers s'est améliorée, et

LE MARCHÉ

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Les marchands de fromage en Angleterre semblent moins embarrassés que jamais à donner des commandes au Canada. Les besoins du marché anglais sont-ils complètement couverts par les producteurs d'Europe, ou les marchands craignent-ils que leurs offres soient refusées? Chose certaine le marchand anglais aura à compter à l'avenir avec la concurrence du marché américain où les produits alimentaires commandent des prix plus élevés. Si la saison continue du train qu'elle est commencée, le montant des exportations des produits de la laiterie en Angleterre diminuera considérablement. Ce n'est pas que les profits ne soient pas aussi bons, aussi rémunérateurs; ce sera peut-être même le contraire.

En général la production est moindre cette année que l'an dernier. Il y avait au premier juin, sur le marché de Montréal, près de 300 meules de fromage de moins que l'an dernier à pareille date. Au cours du mois de mai on a expédié de Montréal pour l'exportation, 56,777 meules de moins qu'en mai 1913.

À Utica, N. Y., un centre important pour l'industrie laitière, on a vendu mardi le fromage coloré à 13 1/2 en petites meules et le beurre à 27 sous.

À Montréal le fromage s'est vendu mercredi et jeudi 11 1/2 et 11 5/8. Les commandes d'Angleterre sont peu nombreuses.

À Campbellford, Ont., on a vendu le 12 et 5-16 et à Sterling, Ont., 12 3/8. À plusieurs endroits on a

refusé 11 3/4 et 12. Les cultivateurs comptent sur le marché américain.

Le beurre se vend en général 22 et 23, quelques maisons de Montréal payent jusqu'à 24, les oeufs uniformes de bonne qualité.

Les patates ont un peu diminué depuis une semaine, les arrivages du bas du fleuve en sont la cause sans doute, elles se vendent 90c et \$1.05 selon la qualité.

Le lard se maintient toujours à \$13.00 le cent; s'il descend au-dessous de cette marque quelques foies, c'est par accident et il reprend vite le terrain perdu en montant à \$13.25 et même \$13.50.

Les boeufs de boucherie de première qualité sont relativement rares et se vendent sans difficulté à \$8.00 et \$8.40 poids vivant. Le boeuf ordinaire s'achète difficilement à moins de \$6.75 et \$7.00.

cher qu'ailleurs, c'est dû à ce que les fermiers ont poussé la perfection des produits aux dernières limites et qu'ils sont membres d'une coopérative puissante.

Il en est un peu de même dans tout l'Ontario; le fromage est vendu en général par des syndicats et l'on apporte à la fabrication tous les soins voulus.

Ce serait donc une grande erreur que de ne pas suivre minutieusement les instructions et règlements des sociétés coopératives de fromage et de beurre qui ont déjà fait tant de bien; et sont appelées à rendre de si grands services à la classe agricole.

Actuellement c'est le fromage coloré qui semble le plus en vogue et le courant s'établit vers les marchés de la Nouvelle-Angleterre.

Il paraît certain que l'avoine commandera un bon prix l'hiver prochain, la sécheresse prolongée maintenant les prix élevés sur les grands marchés.

AUTRES PRODUITS

Voici les prix courants sur les grands marchés de Montréal et de Toronto; ces prix sont pour de grosses quantités; les prix de détail dans ces villes sont à peu près ceux d'Ottawa.

Les oeufs restent toujours à 22 et 23, quelques maisons de Montréal payent jusqu'à 24, les oeufs uniformes de bonne qualité.

Les patates ont un peu diminué depuis une semaine, les arrivages du bas du fleuve en sont la cause sans doute, elles se vendent 90c et \$1.05 selon la qualité.

Le lard se maintient toujours à \$13.00 le cent; s'il descend au-dessous de cette marque quelques foies, c'est par accident et il reprend vite le terrain perdu en montant à \$13.25 et même \$13.50.

Les boeufs de boucherie de première qualité sont relativement rares et se vendent sans difficulté à \$8.00 et \$8.40 poids vivant. Le boeuf ordinaire s'achète difficilement à moins de \$6.75 et \$7.00.

DERNIER GOUT

C'est toujours chez Ph. Desjardis, 177 Rideau, qu'on trouve les plus beaux tssus pour complet d'hommes et les coupes les plus élégantes. Un visiteur est une pratique assurée. Tel. R. 938. juo

La Société coopérative agricole des Fromagers de Québec.

La province d'Ontario donne un exemple frappant du bien immense que peuvent faire ces coopératives; Belleville vend plus

GRAND CONCOURS DU "DROIT"

Tous les enfants des écoles Catholiques des Provinces d'Ontario et de Québec peuvent prendre part à ce Concours.

VOICI LES CONDITIONS:

Les écoles qui en feront la demande recevront autant de PRIMES NUMÉROTÉES qu'il y a d'élèves.

Tous les samedis le "Droit" publiera 50 NUMÉROS HEUREUX. Ceux dont la PRIME portera un de ces numéros recevront à leur choix des cadeaux valant environ deux piastres, en s'adressant au "Droit" et en présentant les SIX COUPONS publiés dans le "Droit" à CHAQUE JOUR DE LA MEME SEMAINE.

Si le numéro de votre PRIME n'est pas publié dans la deuxième semaine, conservez la quand même pour le concours des semaines suivantes.

Votre numéro sortira certainement.

Pour autres détails voyez le coupon en dernière page.

Vous pouvez vous procurer le "Droit" dans les dépôts de la ville, en Téléphonant Rideau 1448 ou en adressant une carte à "Le Droit" Casier 554, Ottawa, Ont.

Les cadeaux seront distribués au bureau du "Droit", dans les trente jours après le mardi suivant la publication des numéros heureux.

Les anciens abonnés qui reçoivent le "Droit" par la poste ne seront pas tenus d'avoir les coupons; tous les arrérages devront être payés d'avance. Les nouveaux abonnés paieront une année d'abonnement.

Sur demande (et avec les frais de poste deux sous), nous enverrons une prime numérotée ou la liste des cadeaux avec le prix de chacun.

Si l'on désire recevoir les cadeaux par la poste, on verra bien ajouter dix sous.

Le prix du cadeau \$2.00, peut toujours être appliqué pour l'abonnement au "Droit".

Dans le Monde Sportif

BALLE AU CHAMP

Le Parc Lansdowne a été le théâtre, hier, d'une partie magnifique. Tous les assistants concentrèrent leur attention sur le fameux duel Heck-Rogers. La première lutte de la saison entre les deux fameux lanceurs s'est terminée par la défaite de Rogers. Notre lanceur fit de l'ouvrage de première qualité et tint les London à zéro, jusqu'à l'erreur de Fried, le coup simple de Reidy et coup de sacrifice de Mullin...

Table with columns for club names (London, Ottawa, Peterboro, Toronto, etc.), scores, and positions. Includes sub-sections for 'Autres parties' and 'Position des clubs'.

LIGUE INTERNATIONALE

Table showing league standings for International League with columns for club names, games played, wins, losses, and points.

LIGUE AMERICAINE

Table showing league standings for American League with columns for club names, games played, wins, losses, and points.

LIGUE NATIONALE

Table showing league standings for National League with columns for club names, games played, wins, losses, and points.

LIGUE FEDERALE

Table showing league standings for Federal League with columns for club names, games played, wins, losses, and points.

LE SPORT A MANIWAKI

Nous recevons la communication suivante: Tous les jeunes gens de Maniwaki, voyant arriver la belle saison de l'été, ont décidé de former un club de balle au champ. M. Alphonse Roy a été élu directeur, M. David Laporte secrétaire, et M. P. Pigeon, capitaine.

A TRAVERS LE QUEBEC LE DÉSASTRE DE L'EMPRESS

DEUX ENFANTS BRÛLÉS VIFS

Deux enfants sont brûlés à mort dans l'incendie de la demeure de leurs parents aux Trois-Rivières. Un autre s'échappe indemne.

(Service du "Droit") Trois-Rivières, 3.—Un incendie qui s'est déclaré hier soir au No 118 rue Bonaventure chez M. Dominique Ouellette a causé la mort de deux enfants, Madame Ouellette revient de l'épicerie voisine lorsqu'elle aperçut son domicile en flammes. Son mari qui précisément revenait de son travail pénétra dans le brasier et en retira ses deux enfants, l'un de dix mois et l'autre de trois ans. Ils étaient tous deux déjà morts à demi brûlés asphyxiés. Le troisième réussit à s'échapper avec de légères brûlures.

LES MALLE DE L'EMPRESS

On estime que les mandats postaux qui sont coulés avec l'Empress valent environ cent cinquante mille piastres. Le renouveau.

(Service du "Droit") Montréal, 3.—On vient de calculer que les mandats postaux dans les sacs de malle qui sont maintenant au fond du fleuve avec l'Empress, se chiffrent à \$143,000. Personne heureusement ne perdra un sou. Les autorités des postes grâce au talon de mandat qu'elles possèdent vont avertir les destinataires, le plus tôt possible, de se présenter à leur bureau de poste où ils pourront toucher l'argent qui leur était destiné. Le montant des mandats émis à Montréal seulement, s'élève à \$13,332 dont \$7,600 pour l'Angleterre; les mandats de l'Ouest se chiffrent à une somme dix fois plus élevée. Les personnes qui ont ainsi envoyé de l'argent par le courrier qui a été expédié par l'Empress sont priées, pour faciliter la tâche des autorités postales, de bien vouloir écrire aux destinataires afin de les prévenir de se présenter au bureau de poste de leur endroit, où après identification, le montant du mandat leur sera payé.

LES SPORTS TEMERAIRES ET TIMORES

En athlétisme, comme en tout travail, il y a deux manières d'exécuter, en plus et en moins, et de deux sortes d'outranciers, les téméraires et les timorés: tant pis si je me fais mal... disent les uns, j'ai peur de me faire mal... disent les autres. Les téméraires valent mieux que les timorés, car, après tout, mieux vaut une vie courte mais active qu'une vie longue mais inerte. Ce qui fait la valeur de la vie, c'est l'action, non la durée. Je ne reproche pas aux téméraires de l'arbiter, mais de ne point compenser par leurs outrances la perte des actions valables qu'ils leur suppriment.

UNE MORT MYSTERIEUSE

(Service du "Droit") Montréal, 2.—Deux petits garçons de quatre et six ans ont trouvé une mort atroce sur la Dixième Avenue à Rosemont. Emile Auger et son ami Armand Doucette s'amusaient sur une pile de planches devant la maison que fait construire M. Victor Augé père du premier. Comment l'accident a-t-il pu se produire, personne ne le sait car personne n'en a eu connaissance.

CHRONIQUE DU PACIFIQUE-CANADIEN

Sir Thomas Shaughnessy vient de nier catégoriquement cette assertion d'un journal de Chicago, que l'Empress of Ireland était un navire auquel on avait fait subir des réparations et qui avait été refusé par une autre compagnie de navigation à cause de sa faiblesse de construction; l'Empress of Ireland et l'Empress of Britain furent construits spécialement pour la compagnie du Pacifique Canadien. Les deux paquebots étaient du dernier modèle à l'époque de leur construction et ne subirent jamais de réparations sérieuses.

CINQ FAMILLES SUR LE PAVE

(Service du "Droit") Montréal, 2.—Cinq familles ont été jetées sur le pavé hier après-midi, par un feu qui a détruit leurs maisons. On évalue les pertes à \$10,000. Le feu a pris d'abord son origine dans les entrepôts à foin de W. H. Dwyer, 146 rue Ottawa. La cause véritable de l'incendie est encore inconnue.

GLACIERES, PRELARTS

Poèles, Tapis, Go-Carts et Meubles de toute sortes. Hardes faites, imperméables d'hommes à la dernière mode, chez J. A. BERTHIAUME, rue Dalhousie, j.n.o. Termes faciles.

UNE MORT HORRIBLE

(Service du "Droit") Montréal, 2.—Benjamin Biron, domicilié no 1287 rue Bordeaux est mort d'une façon tragique hier soir. Une locomotive et dix wagons lui passèrent sur les jambes sur la voie du Grand Tronc à St-Henri. Il succomba peu de temps après. Personne n'a été témoin de l'accident.

REMARQUEZ LES CHANGEMENTS

Le train du Pacifique Canadien ligne courte laisse Ottawa, gare de la rue Sparks, à 8,22 a.m. et 3,55 p.m. Lisez l'annonce.

REMARQUEZ LES CHANGEMENTS

Le train du Pacifique Canadien ligne courte laisse Ottawa, gare de la rue Sparks, à 8,22 a.m. et 3,55 p.m. Lisez l'annonce.

LE TRIPURE WATER

(L'eau la plus pure du monde) Vous sera livrée à domicile, directement de nos distillateurs sanitaires. Nous avons également un assortiment de godiets hygiéniques que l'on peut jeter après s'en être servis, cinq dans une boîte pour piques-niques, excursions, etc. 465 RUE WELLINGTON, Lmds. Tél. Queen 5965

IL FAUT VOIR

Habits et Imperméables d'hommes, de toutes sortes et à la dernière mode, chez J. A. BERTHIAUME, Angle Dalhousie et St-Patrice, j.n.o. Termes faciles.

LAUTEUR DE SHERLOCK HOLMES EST FATIGUE

New-York, 2.—Sir Arthur Conan est parti ce matin dans un wagon spécial pour Lake George d'où il se rendra, mercredi à Montréal. L'auteur de Sherlock Holmes se dit très fatigué et demande qu'à reprendre du repos.

SALON DE PHOTOGRAPHIE "BOSTON"

Nous faisons les meilleures photographies dans n'importe quel genre. Notre spécialité est les cartes postales, que nous livrons en quelques minutes. 190 RUE BANK 16 août

CHARBON

Nous sommes en mesure de remplir toutes commandes sous le plus court délai. Confiez-nous votre commande et nous verrons à ce que vous soyez entièrement satisfait sous le rapport de la qualité comme de la livraison. O'Reilly & Bélanger Limited Bureau, 38 Rue Sparks, Edifice Russell Tel. Queen 861 - 871

LES MANOEUVRES AERO-NAUTIQUES EN ANGLE-TERRE

(Service du "Droit") Londres, 2.—On a mobilisé tous les dirigeables et tous les aéroplanes de l'armée anglaise et ce matin, dans la plaine, Salisbury, cinq escadrons complets de dirigeables, 70 aéroplanes et cent pilotes ont commencé des manoeuvres qui dureront un mois. On fera des reconnaissances, on lancera des bombes et on enverra des messages de télégraphie son fil.

LE PAPE DONNE UNE AUDIENCE

(Service du "Droit") Rome, 2.—Le Pape a accordé une longue audience au cardinal Farley, avant le départ de ce dernier. Le Pape lui a remis une médaille portant sa propre effigie. Le cardinal assure que le secret de la santé du Souverain Pontife réside dans sa propre foi qui l'empêche de se préoccuper de ce qui l'accablait autrefois sous leur fardeau. Il donne à sa Sainteté encore dix ans de vie.

LE MONT LASSEN EN ERUPTION

(Service du "Droit") Redding, Calif., 2.—Le Mont Lassen, un pic de la Sierra Nevada, entre les comtés de Plumas et Shasta, Californie a fait éruption. Un nouveau cratère s'est formé sur le flanc du mont et des fissures courent de toutes parts. Les cendres couvrent la terre sur un espace de dix milles. Un nuage de fumée et de vapeur entoure le sommet de la montagne. Le Mont Lassen a 10,447 pieds et est d'origine volcanique. On ne rapporte aucun dommage considérable.

LE COUONNEMENT DE L'EMPEREUR DU JAPON

(Service du "Droit") Tokio, 2.—Le couronnement de l'empereur Fushihito a été fixé à novembre 1915. Le couronnement devait avoir lieu en novembre 1914, mais la mort de l'impératrice douairière a été cause de ce retard.

LA RICHESSE DU SPITZBERG

(Suite de la première page) Grâce à la situation des couches de charbon actuellement connues, l'exploitation dans ce pays peut être pratiquée à flanc de Côteau. Les faits de premier établissement sont donc assez réduits, et dans tous les cas le transport du charbon, depuis le niveau de routage jusqu'au niveau de la mer peut se faire par câble ou par plan incliné.

LE MONT LASSEN EN ERUPTION

(Service du "Droit") Redding, Calif., 2.—Le Mont Lassen, un pic de la Sierra Nevada, entre les comtés de Plumas et Shasta, Californie a fait éruption. Un nouveau cratère s'est formé sur le flanc du mont et des fissures courent de toutes parts. Les cendres couvrent la terre sur un espace de dix milles. Un nuage de fumée et de vapeur entoure le sommet de la montagne. Le Mont Lassen a 10,447 pieds et est d'origine volcanique. On ne rapporte aucun dommage considérable.

LE COUONNEMENT DE L'EMPEREUR DU JAPON

(Service du "Droit") Tokio, 2.—Le couronnement de l'empereur Fushihito a été fixé à novembre 1915. Le couronnement devait avoir lieu en novembre 1914, mais la mort de l'impératrice douairière a été cause de ce retard.

LE COUONNEMENT DE L'EMPEREUR DU JAPON

(Service du "Droit") Tokio, 2.—Le couronnement de l'empereur Fushihito a été fixé à novembre 1915. Le couronnement devait avoir lieu en novembre 1914, mais la mort de l'impératrice douairière a été cause de ce retard.

Livres de Récompense. Nous avons un fort assortiment de livres de récompenses des mieux choisis: livres canadiens et importés. PRIX TRES MODERES.—Un escompte spécial accordé aux communautés et aux commissions scolaires. Une visite est sollicitée. N. A. GODIN, 261 rue Dalhousie

LE PACIFIQUE CANADIEN Améliorations du Service des Trains Prenant effet le 31 mai. Trains New Limited via C. P. Mich. Central. VAPEUR SPECIAL Laisse la Gare Windsor à 8.30 p.m. Mercredi, le 3 juin. SPECIAL MALLE et PASSAGERS Laisse la gare Windsor, Montréal, à 10.00 a.m. jeudi 4 juin. Correspond avec R. M. S. Alsatian. Les trains approchent directement des quais. Excursion de colonisation sur le T. & N. O. le 10 juin. SERVICE DE LA SEMAINE. POUR MONTREAL—de la gare de la rue Sparks (Ligne courte). Laisse Ottawa... 5.00, 5.50, 8.22 a.m., 3.20, 3.55, 6.45 p.m. Laisse Montréal... 8.00, 9.05, 11.35 a.m., 6.20, 6.40, 10.15 p.m. DE MONTREAL, Gare Windsor Laisse Montréal... 7.55, 9.05, 9.45 a.m., 1.00, 9.00, 9.45 p.m. Arrive à Ottawa... 11.25, 11.50, 12.55 p.m., 7.15, 12.05, 12.52 a.m. Service du dimanche entre Ottawa et Montréal Laisse Ottawa... 5.00, 5.50, 8.22 a.m., 3.20 (de l'Ouest) 6.45 p.m. Arrive à Montréal... 8.00, 9.05, 11.35 a.m., 6.20 10.15 p.m. Service du dimanche entre Montréal et Ottawa Laisse Montréal... 8.50, 9.45 a.m., 7.40 p.m., 9.00, 9.45 a.m. Arrive à Ottawa... 12.01, 12.55 p.m., 11.05 p.m., 12.00, 12.52 a.m. DE LA GARE DE LA RUE BROAD OTTAWA A KAZUBAZUA... 9.00 a.m., tous les jours, 12.30 Samedi, 1.40 Samedi et Dimanche, 4.40 et 5.30 tous les jours, excepté les dimanches. OTTAWA A MANIWAKI... 9.00 a.m., tous les jours, 12.30 p.m. samedi seulement, 4.30 tous les jours, excepté le dimanche. OTTAWA A BROCKVILLE... 7.00, 10.00 a.m., excepté le dimanche, 7.05 p.m. tous les jours. OTTAWA A PRESCOTT... 7.25 a.m., 3.40 p.m., tous les jours, excepté le dimanche. Informations de GEO. DUNCAN, 42 rue Sparks, agent des passagers de la ville et des Compagnies Maritimes.

Calixte Dubé Menuisier, entrepreneur de construction et de travaux en ciment. Toute réparation diligemment exécutée. 219 rue Bell, Tél. Queen 3618 OTTAWA Nous garantissons tout ouvrage qui nous est confié

VOICI LE PRINTEMPS Voulez-vous un habit du dernier goût? Nos marchandises de printemps sont maintenant arrivés et nous pouvons garantir une entière satisfaction à notre nombreuse clientèle. PHILION & FILS 168 Rideau MARCHAND-TAILLEUR OTTAWA, ONT.



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BANQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Bulletin de 8 heures s. m.

	Maximum	Minimum
Winnipeg	82	54
Port Arthur	78	42
Toronto	71	50
Ottawa	74	46
Montréal	70	54
Québec	68	44
Pointe au Père	58	38
Victoria	56	46
Calgary	70	46

PRONOSTICS.—Beau ce soir et demain; un peu plus chaud avec quelques averses jeudi soir.

FAITS-OTTAWA

Officier rapporteur du comté d'Ottawa-Est

M. Alfred St. Laurent, secrétaire de l'Association Conservatrice canadienne-française de cette ville vient d'être nommé par le gouvernement provincial officier rapporteur du comté d'Ottawa-Est pour la prochaine élection provinciale.

Le corps de Gleeson n'est pas retrouvé

Le corps du jeune Gleeson qui s'est noyé en se baignant dans la rivière Rideau près du pont Cummings lundi tard dans l'après-midi n'avait pas encore été retrouvé ce matin. L'eau n'est pas très profonde en cet endroit mais le fond de la rivière est inégal et le corps du malheureux jeune homme repose probablement dans un des nombreux trous.

Plusieurs hommes sont à sa recherche depuis lundi.

PARLEMENT FÉDÉRAL

SEANCE DU MATIN

L'hon. J. D. Hazen, ministre de la Marine, informe la Chambre que la Cour Spéciale d'Enquête sur la catastrophe de l'"Empress of Ireland" comptera parmi ses membres: Lord Mersey, d'Angleterre; Son Honneur le juge sir Adolphe B. Routhier, juge en chef de la Cour d'Amirauté de Québec, et le juge McLeod, du Nouveau-Brunswick. Lord Mersey est une haute autorité sur tout ce qui concerne le droit et les lois maritimes; il a présidé à l'enquête du "Titanic." L'hon. M. Hazen a reçu hier soir son message acquiesçant à siéger sur la Commission.

Cette dernière, outre les trois juges nommés, aura quatre assistants, dont deux experts en matières de navigation, un architecte de navires et un ingénieur marin. Les noms des assistants ne sont pas connus.

L'on n'a pas encore décidé de la date de l'enquête; ce sera le plus tôt possible. Il semble que le gouvernement attend, d'abord l'arrivée de M. Vaux du Board of Trade de Londres. Lorsque M. Vaux sera en Canada la date et le lieu de l'enquête seront fixés.

La Chambre continue à discuter sur le bill de la "Farmers' Bank" qui en est au stage de sa deuxième lecture.

BELLE SOIRÉE MUSICALE

L'Ode symphonique Christophe Colomb remporte un brillant succès au théâtre Russell, hier soir.

Environ six cents personnes ont assisté hier soir à l'audition de l'Ode Symphonique Christophe Colomb de Félicien David, exécutée par une chorale de chanteurs et de chanteuses d'Ottawa et de Hull. A peu près tout l'Ottawa musical canadien français assistait à cette audition. On remarquait aussi quelques amateurs de musique anglais venus entendre l'œuvre magistrale de David.

Au point de vue musical la soirée a été un franc succès et tout le monde après la soirée s'est déclaré enchanté de l'audition. Un anglais amateur de musique déclarait après la soirée que c'était le meilleur concert qu'il eût jamais entendu à Ottawa.

En général l'exécution de l'Ode a été très bien. Les chœurs ont été surtout superbes et de brio et d'ensemble, et l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements aux exécutants. Les soli ont été eux aussi de tout premier ordre. On ne pouvait s'attendre à moins de la part des artistes à qui avait été donnée la tâche de remplir les principaux rôles.

M. Paul G. Ouhmet, de Montréal, très avantageusement connu du public musical d'Ottawa a rempli de merveilleuse sorte le rôle de Christophe Colomb. Sa diction parfaite et sa voix sympathique l'ont fait acclamer de l'auditoire à chaque reprise. M. Ouhmet a rendu sa partition avec perfection.

M. Eugène Leduc, de Hull, qui a recueilli de nombreux lauriers à New-York, où il a étudié depuis plusieurs mois a très bien rempli son rôle de Fernando. M. Leduc possède une belle voix de ténor très souple et très agréable à entendre. Il a été acclamé chaleureusement hier soir.

Madame Bélanger s'est taillé un beau succès dans son rôle de fiancée de Fernando. Sa voix chaude de soprano a été très admirée dans sa partition pourtant très difficile.

Madame Burns a dû répéter sa jolie berceuse pour répondre aux multiples applaudissements de l'auditoire. Il faut dire que Madame Burns a chanté de façon splendide et que les applaudissements qu'elle a recueillis n'étaient pas sans raison. Elle possède une voix des plus riches et sa diction est parfaite comme les nuances de son chant.

Et le petit mousse de M. Richard a été superbe. Sa voix est de celles que l'on aime à entendre souvent, parce que toujours elle est sympathique et simple.

M. Edouard Boulay tenait le rôle de récitant.

Les chœurs ont été comme nous l'avons dit tout à fait superbes. L'ensemble a été parfait. Le chœur est en outre bien balancé et l'on distingue toutes les partitions absolument distinctes.

L'Orchestre sous la direction de M. Albert Tassé accompagnait la chorale. Il suffit de dire que l'exécution a été splendide et a égalé la chorale dans l'ensemble. En résumé la soirée musicale d'hier soir a été de celles que l'on aime entendre et que l'on se remémore avec plaisir et orgueil. La chorale était composée exclusivement de chanteurs et de chanteuses canadiens-français. Ceci démontre que les nôtres possèdent autant que les autres races le sens musical et artistique dont s'enorgueillissent nos compatriotes de langue anglaise.

On s'attend pour ce soir à une belle salle. L'œuvre en vaut la peine et le but de l'audition est à elle seule une réclame. Les profits sont destinés à l'Hospice St-Charles.

CARRANZA À LA PRÉSIDENCE

Le général rebelle se proclame président provisoire du Mexique et choisit Saltillo comme capitale

(Service du "Droit")

Torreon, 3.—Le Général Venustiano Carranza s'est proclamé président provisoire du Mexique et a commencé de choisir son cabinet pour empêcher ainsi les membres assistant à la conférence de la médiation d'établir un gouvernement temporaire après l'élimination de Huerta.

Huerta est rendu à Saltillo pour y établir son gouvernement provisoire. Ce sont les cinq mille soldats de l'armée du général Obolpa Gonzales qui ont été transférés de Monterey à Saltillo, qui seront chargés de veiller sur la nouvelle capitale.

Quand l'armée rebelle rentrera à Mexico, le général Gonzales et son armée escorteront le président provisoire et les membres de son cabinet jusqu'à Mexico. L'on comprend qu'en agissant ainsi les rebelles aient chance de gagner la confiance des médiateurs qui pourront les charger de maintenir l'ordre à Mexico, après que le gouvernement d'Huerta aussi été renversé, jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit établi par l'élection d'un président.

LES LIQUEURS AUX CAMPS

Le col. Sam Hughes fait faire la saisie de caisses de bière au camp de Petawawa.—Pas de liqueurs

Un incident assez remarquable est arrivé au camp des Militaires à Petawawa où le colonel Morrison agissant sous les ordres de l'honorable Sam Hughes a fait faire la saisie d'une caisse remplie de bouteilles contenant de la bière.

Le ministre de la Milice fut averti de bonne heure que plusieurs caisses contenant de la boisson avaient été mises à bord du fret à l'adresse d'un officier commandant. Il donna aussitôt des ordres au colonel Morrison qui saisit les caisses aussitôt qu'elles furent apportées au camp. Après enquête on découvrit qu'il n'y avait aucune oblation enivrante et la bière portait la marque de tempérance fut transportée hors du camp. L'officier qui avait arrêté fut remis en liberté, son acte ne constituant pas une violation des règlements, mais il fut averti cependant de ne plus répéter son truc. Le ministre de la Milice déclare qu'il sera toujours très sévère envers ceux qui enfreindront les lois de tempérance observées au camp et affirme qu'il est inutile d'essayer de tromper la vigilance des autorités militaires.

LA VIE DE TEDDY EN DAN-GER

(Service du "Droit")

Madrid, 3.—On annonce qu'un anarchiste espagnol suivra de près et tentera de tuer M. Théodore Roosevelt, ex-président des Etats-Unis. M. Roosevelt doit arriver à Madrid dans quelques jours pour assister au mariage de son fils Kermit. La police prend des mesures de précaution.

RUSSELL DISPARAIT

Il est tout probable que le bill de redistribution sera mis en force après la présente session.

Le bill qui a été signé hier soir supprime le siège du comté de Russell comme il a été convenu.

Le rapport du comité chargé d'étudier ce bill a été accepté unanimement par les membres de ce comité et le bill sera probablement adopté avant la clôture de la session.

MORT MYSTÉRIEUSE

Une femme meurt subitement après avoir bu du gin qui contenait de l'acide phénique. On attend des témoignages sensationnels.

(Service du "Droit")

Richmond, 3.—La mort mystérieuse de Madame J. P. Viger, dimanche après-midi cause toute sensation ici. Madame Viger est morte après avoir bu du gin dans une bouteille. Les Drs Johnson et Tomkins, qui ont fait l'autopsie attentent que la femme a été empoisonnée avec de l'acide phénique. L'enquête tenue par le coroner Bachand, hier soir a été ajournée à jeudi, après le témoignage de deux témoins. Samedi la fille Viger acheta une bouteille de gin. Dimanche matin, cinq personnes en burent et plus tard dans l'avant-midi, Madame Viger, son beau-frère, M. Labadie et son frère, M. Narcisse Pétignat burent du gin de la même bouteille sans en ressentir aucun malaise. Madame Viger e mbeltoit elw. snafb Viger, elle tomba soudainement malade et fut transportée sur un canapé où elle expira au bout d'une demi heure.

A l'enquête il a été prouvé que Pétignat, le frère de la victime, a acheté de l'acide phénique à la pharmacie Barnard, samedi soir. On s'attend à un témoignage sensationnel à la reprise de l'enquête.

PPS D'AUGMENTATION DE SALAIRE

(Service du "Droit")

Montréal, 3.—Les grands entrepreneurs en construction ont refusé d'élever les salaires des charpentiers menuisiers de 42-45 cents à 45 cents, et d'accorder la journée de huit heures au lieu de neuf. Il y a tout probablement mille charpentiers qui quitteront l'ouvrage demain matin, à la suite de ce refus.

D'après une entente faite avec les entrepreneurs, il y a deux ans, la journée de huit heures devait être mise en vigueur le 1er juin, ce qui n'a pas été fait, causant une grève des charpentiers.

DÉLÉGUÉ À ROME

Montréal, 3.—Le Rév. Père Deguire de la maison St. Pierre de Montréal a été choisi ce matin comme délégué de la province canadienne des Oblats de Marie au chapitre général des Oblats qui aura lieu à Rome en septembre prochain. Le Rév. Père Jeannotte curé de Sacré-Coeur d'Ottawa, a été choisi suppléant.

Le Père Deguire est un missionnaire dévoué, bien connu dans presque toute l'Amérique du Nord à cause de ses courses apostoliques, de son dévouement et de sa piété. Il fera le voyage à Rome en compagnie du Père Provincial, le Rév. Père Guillaume Charlebois.

LE CORONER DE NICOLET EST MORT

(Service du "Droit")

Nicolet, 3.—Nous apprenons avec regret la mort du Dr Auguste-Oscar Cloutier, décédé hier à 10 hrs 30, à l'âge de 54 ans et 9 mois. Il était coroner du comté de Nicolet.

MORT DE M. HENRY ROUJON

(Service du "Droit")

Paris, 3.—M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts vient de mourir après quelques jours de maladie. Il était né le 1er septembre 1853.

VENTE DE BRIC A BRAC

Jendi prochain à huit heures à la salle du marché By aura lieu une vente de Bric à Brac au profit d'une bonne oeuvre. Les personnes qui auraient des objets à envoyer pourraient s'adresser au

REMERCIEMENTS

M. et Mme Alonzo Rubé offrent leurs meilleurs remerciements à tous ceux qui leur ont offert leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur bien-aimé fils, Maurice, décédé à l'âge de 7 ans, le dimanche, 31 mai. Celui-ci laisse pour déplorer sa perte son père et sa mère, une soeur Alice, et deux frères, Venance et Emile.

La famille remercie en particulier M. et Mme J. Bérubé, M. et Mme R. Rubé, M. et Mme Reardon, Mme P. A. Bérubé, M. F. D. Pellerier, T. A. Wood and Co., ainsi que les enfants de l'école St. Jean-Baptiste et les Frères qui les ont conduits.

LES NAUFRAGÉS DE L'EMPRESS

Il reste encore de nombreux cadavres qui n'ont pu être identifiés. Nombre de survivants sont partis.

(Service du "Droit")

Montréal 3.—La morgue temporaire de Bassin Louise est maintenant silencieuse comme il convient à ce véritable charnier. Parents et amis qui ont trouvé un des leurs au nombre des victimes de l'Empress sont maintenant repartis avec les dépouilles qui leur sont chères et de rares personnes continuent maintenant les recherches. Une cinquantaine de cadavres ont été expédiés et ce matin 87 autres noyés restaient à identifier. Sur ce nombre il y a 36 hommes, 42 femmes, 4 garçons et 5 fillettes. Des cadavres identifiés que l'on transportera aussitôt que possible se trouvent encore 30 hommes, 19 femmes, et 2 fillettes à la morgue temporaire. Tous les corps ont été embaumés à la décomposition n'est pas à craindre pour le moment.

Il y a encore ici 26 survivants qui partiront pour la plupart par l'Alsation, pour l'Angleterre, mardi. Soixante deux autres échappés se sont embarqués une partie à bord du Corsican et l'autre ce matin à bord du "Royal George" pour continuer leur voyage si terriblement interrompu.

Dans les hôpitaux d'ici et de Lévis, seize survivants sont encore sous traitement. Un seul, M. Archibald Brown, de Moosejaw Saskatchewan, est dans un état précaire. Il souffre de pneumonie.

Un grand nombre de cadavres identifiés seront expédiés en Angleterre par le Royal George et l'Alsation. Le Lady Grey continue sa patrouille à l'endroit du désastre pour y recueillir les victimes que le fleuve pourrait rendre. On rapporte la découverte du cadavre d'une fillette d'environ sept ans à la côte du Petit Méris à 20 milles de l'endroit du naufrage. Cette dépouille sera envoyée incessamment à Québec.

MACABRE DECOUVERTE

(Service du "Droit")

Montréal, 3.—Une macabre découverte vient d'être faite par des enfants, près de la voie du Grand Tronc à la Pointe St-Charles. En jouant, ils trouvèrent dans l'herbe des ossements humains que la police aussitôt informée alla recueillir et déposer chez le coroner.

Celui-ci, après examen a déclaré que c'était les os d'un bras de femme et vu la façon dont ces os avaient été séparés du tronc tout portait à croire qu'ils provenaient d'une salle de dissection. On est d'opinion qu'ils ont été jetés là par quelqu'un dans un train. La police cependant a ouvert une enquête, car depuis deux mois une dame George B. Segwood qui habitait à la Pointe St-Charles est disparue sans laisser de traces.

CHANGEMENT D'HORAIRE

Le train local du Pacifique Canadien pour Montréal, laisse la Gare Centrale, rue Sparks à 8.22 du matin et 3.55 de l'après-midi. (Service de l'Est).

UN AUTO A M. MARTIN

(Service du "Droit")

Montréal, 3.—Un comité est actuellement à l'oeuvre pour recueillir des fonds destinés à l'achat d'un auto que l'on veut présenter au Maire Martin. Pas moins de \$6,000 seront prélevées. Une fête lors de la présentation du cadeau aura lieu chez le Maire, à sa maison d'été de LaVal des Rapides, vers la fin de juin au commencement de juillet. Les souscriptions affluent, paraît-il.

M. PAUL DESCHANEL ELU PRÉSIDENT

(Service du "Droit")

Paris, 3.—La nouvelle chambre a procédé à l'élection de son bureau provisoire. M. Paul Deschanel, par 401 voix a été élu président; MM. Clement et Messimy, vice-présidents. On dit que M. Delaisé fera partie du nouveau cabinet.

LES HINDOUS RETOURNENT

(Service du "Droit")

Vancouver, 3.—Les Hindous retournent à bord du vapeur Komagata Maru par les officiers d'immigration en attendant la décision des cours sur leur droit de débarquer au Canada ont décidé de retourner aux Indes sans exercer plus de pression pour obtenir la permission de s'établir sur notre sol.

POUR CETTE SEMAINE

Vente spéciale de souliers en canevass blanc \$1.23 et \$1.48. D. ST. AMOURE, Coin des rues Clarence et Dalhousie. 53-5.

LES HINDOUS RETOURNENT

(Service du "Droit")

Saint Colomban, 3.—Un violent incendie a détruit notre presbytère et toutes ses dépendances. Le feu fut découvert vers quatre heures de l'après-midi et quelques instants plus tard toute la maison était en flammes. Ces dernières se communiquèrent bientôt aux écuries et aux remises. Malgré les efforts de la population tout fut réduit en cendres. Il y avait une assurance de \$600 sur le mobilier et de \$1,000 sur la maison. Ce malheur est d'autant plus regrettable que l'on attend la visite de Mgr Gauthier samedi prochain.

LES SUFFRAGETTES SONT DROGUÉES

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Madame Mildred E. Mansell, une des organisatrices de la société des suffragettes militantes, a déclaré à une assemblée de l'Union Sociale et Politique des Femmes que certaines suffragettes emprisonnées avaient été mises sous l'empire de drogues, afin de les forcer par ce moyen à prendre de la nourriture.

M. POINCARÉ INCRIMINÉ

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Le correspondant du "Daily Express" à Paris se dit en état de révéler un complot tramé par les ennemis de M. Poincaré qui impliquerait le président et la présidente dans un scandale tel qu'il entraînerait la démission de M. Poincaré. Jusque-là les personnes influentes ont empêché le scandale d'éclater. Le mariage de Calmette a envenimé les haines des ennemis du président qui lui déclarent une guerre sans quartier.

Dans l'"Autorité" M. Cassagnac proteste contre ces basses manoeuvres. Il écrit que les adversaires de M. Poincaré s'efforcent à sa femme et ne s'en cachent pas. Des gens sont parvenus pour et doivent ramener une personne que l'on croit morte et dont la réapparition causerait le plus graves embarras.

L'IMMIGRATION EN MARS

L'Immigration totale au Canada dans le mois de mars 1914 a été de 21,829, contre 41,101 en mars 1913, la diminution étant de cinquante-deux pour cent du nombre total des arrivés. En mars 1914, 5,923 immigrants sont arrivés de la Grande-Bretagne, contre 16,31 dans le même mois de l'année dernière. Quant aux immigrants venus des Etats-Unis, il y a eu diminution en comparaison avec le même mois de l'année dernière, les chiffres étant 10,124 et 14,611 respectivement. Les immigrants venus d'autres pays en mars 1914 ont été au nombre de 5,782, contre 13,659 en mars 1913. Pour les douze mois de l'exercice financier, le nombre total des immigrants arrivés au Canada a été de 384,867, contre 402,432 dans la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution étant de quatre pour cent. Sur le nombre total des immigrants, 142,622 venaient de la Grande Bretagne, 107,530 des Etats-Unis, et 134,715 d'autres pays.

LE CORONER DE NICOLET EST MORT

(Service du "Droit")

Nicolet, 3.—Nous apprenons avec regret la mort du Dr Auguste-Oscar Cloutier, décédé hier à 10 hrs 30, à l'âge de 54 ans et 9 mois. Il était coroner du comté de Nicolet.

MORT DE M. HENRY ROUJON

(Service du "Droit")

Paris, 3.—M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts vient de mourir après quelques jours de maladie. Il était né le 1er septembre 1853.

VENTE DE BRIC A BRAC

Jendi prochain à huit heures à la salle du marché By aura lieu une vente de Bric à Brac au profit d'une bonne oeuvre. Les personnes qui auraient des objets à envoyer pourraient s'adresser au

LES HINDOUS RETOURNENT

(Service du "Droit")

Vancouver, 3.—Les Hindous retournent à bord du vapeur Komagata Maru par les officiers d'immigration en attendant la décision des cours sur leur droit de débarquer au Canada ont décidé de retourner aux Indes sans exercer plus de pression pour obtenir la permission de s'établir sur notre sol.

POUR CETTE SEMAINE

Vente spéciale de souliers en canevass blanc \$1.23 et \$1.48. D. ST. AMOURE, Coin des rues Clarence et Dalhousie. 53-5.

LES SUFFRAGETTES SONT DROGUÉES

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Madame Mildred E. Mansell, une des organisatrices de la société des suffragettes militantes, a déclaré à une assemblée de l'Union Sociale et Politique des Femmes que certaines suffragettes emprisonnées avaient été mises sous l'empire de drogues, afin de les forcer par ce moyen à prendre de la nourriture.

M. POINCARÉ INCRIMINÉ

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Le correspondant du "Daily Express" à Paris se dit en état de révéler un complot tramé par les ennemis de M. Poincaré qui impliquerait le président et la présidente dans un scandale tel qu'il entraînerait la démission de M. Poincaré. Jusque-là les personnes influentes ont empêché le scandale d'éclater. Le mariage de Calmette a envenimé les haines des ennemis du président qui lui déclarent une guerre sans quartier.

Dans l'"Autorité" M. Cassagnac proteste contre ces basses manoeuvres. Il écrit que les adversaires de M. Poincaré s'efforcent à sa femme et ne s'en cachent pas. Des gens sont parvenus pour et doivent ramener une personne que l'on croit morte et dont la réapparition causerait le plus graves embarras.

L'IMMIGRATION EN MARS

L'Immigration totale au Canada dans le mois de mars 1914 a été de 21,829, contre 41,101 en mars 1913, la diminution étant de cinquante-deux pour cent du nombre total des arrivés. En mars 1914, 5,923 immigrants sont arrivés de la Grande-Bretagne, contre 16,31 dans le même mois de l'année dernière. Quant aux immigrants venus des Etats-Unis, il y a eu diminution en comparaison avec le même mois de l'année dernière, les chiffres étant 10,124 et 14,611 respectivement. Les immigrants venus d'autres pays en mars 1914 ont été au nombre de 5,782, contre 13,659 en mars 1913. Pour les douze mois de l'exercice financier, le nombre total des immigrants arrivés au Canada a été de 384,867, contre 402,432 dans la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution étant de quatre pour cent. Sur le nombre total des immigrants, 142,622 venaient de la Grande Bretagne, 107,530 des Etats-Unis, et 134,715 d'autres pays.

LE CORONER DE NICOLET EST MORT

(Service du "Droit")

Nicolet, 3.—Nous apprenons avec regret la mort du Dr Auguste-Oscar Cloutier, décédé hier à 10 hrs 30, à l'âge de 54 ans et 9 mois. Il était coroner du comté de Nicolet.

MORT DE M. HENRY ROUJON

(Service du "Droit")

Paris, 3.—M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts vient de mourir après quelques jours de maladie. Il était né le 1er septembre 1853.

VENTE DE BRIC A BRAC

Jendi prochain à huit heures à la salle du marché By aura lieu une vente de Bric à Brac au profit d'une bonne oeuvre. Les personnes qui auraient des objets à envoyer pourraient s'adresser au

LES HINDOUS RETOURNENT

(Service du "Droit")

Vancouver, 3.—Les Hindous retournent à bord du vapeur Komagata Maru par les officiers d'immigration en attendant la décision des cours sur leur droit de débarquer au Canada ont décidé de retourner aux Indes sans exercer plus de pression pour obtenir la permission de s'établir sur notre sol.

POUR CETTE SEMAINE

Vente spéciale de souliers en canevass blanc \$1.23 et \$1.48. D. ST. AMOURE, Coin des rues Clarence et Dalhousie. 53-5.

LES SUFFRAGETTES SONT DROGUÉES

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Madame Mildred E. Mansell, une des organisatrices de la société des suffragettes militantes, a déclaré à une assemblée de l'Union Sociale et Politique des Femmes que certaines suffragettes emprisonnées avaient été mises sous l'empire de drogues, afin de les forcer par ce moyen à prendre de la nourriture.

M. POINCARÉ INCRIMINÉ

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Le correspondant du "Daily Express" à Paris se dit en état de révéler un complot tramé par les ennemis de M. Poincaré qui impliquerait le président et la présidente dans un scandale tel qu'il entraînerait la démission de M. Poincaré. Jusque-là les personnes influentes ont empêché le scandale d'éclater. Le mariage de Calmette a envenimé les haines des ennemis du président qui lui déclarent une guerre sans quartier.

Dans l'"Autorité" M. Cassagnac proteste contre ces basses manoeuvres. Il écrit que les adversaires de M. Poincaré s'efforcent à sa femme et ne s'en cachent pas. Des gens sont parvenus pour et doivent ramener une personne que l'on croit morte et dont la réapparition causerait le plus graves embarras.

L'IMMIGRATION EN MARS

L'Immigration totale au Canada dans le mois de mars 1914 a été de 21,829, contre 41,101 en mars 1913, la diminution étant de cinquante-deux pour cent du nombre total des arrivés. En mars 1914, 5,923 immigrants sont arrivés de la Grande-Bretagne, contre 16,31 dans le même mois de l'année dernière. Quant aux immigrants venus des Etats-Unis, il y a eu diminution en comparaison avec le même mois de l'année dernière, les chiffres étant 10,124 et 14,611 respectivement. Les immigrants venus d'autres pays en mars 1914 ont été au nombre de 5,782, contre 13,659 en mars 1913. Pour les douze mois de l'exercice financier, le nombre total des immigrants arrivés au Canada a été de 384,867, contre 402,432 dans la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution étant de quatre pour cent. Sur le nombre total des immigrants, 142,622 venaient de la Grande Bretagne, 107,530 des Etats-Unis, et 134,715 d'autres pays.

LE CORONER DE NICOLET EST MORT

(Service du "Droit")

Nicolet, 3.—Nous apprenons avec regret la mort du Dr Auguste-Oscar Cloutier, décédé hier à 10 hrs 30, à l'âge de 54 ans et 9 mois. Il était coroner du comté de Nicolet.

MORT DE M. HENRY ROUJON

(Service du "Droit")

Paris, 3.—M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts vient de mourir après quelques jours de maladie. Il était né le 1er septembre 1853.

VENTE DE BRIC A BRAC

Jendi prochain à huit heures à la salle du marché By aura lieu une vente de Bric à Brac au profit d'une bonne oeuvre. Les personnes qui auraient des objets à envoyer pourraient s'adresser au

LES HINDOUS RETOURNENT

(Service du "Droit")

Vancouver, 3.—Les Hindous retournent à bord du vapeur Komagata Maru par les officiers d'immigration en attendant la décision des cours sur leur droit de débarquer au Canada ont décidé de retourner aux Indes sans exercer plus de pression pour obtenir la permission de s'établir sur notre sol.

POUR CETTE SEMAINE

Vente spéciale de souliers en canevass blanc \$1.23 et \$1.48. D. ST. AMOURE, Coin des rues Clarence et Dalhousie. 53-5.

LES SUFFRAGETTES SONT DROGUÉES

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Madame Mildred E. Mansell, une des organisatrices de la société des suffragettes militantes, a déclaré à une assemblée de l'Union Sociale et Politique des Femmes que certaines suffragettes emprisonnées avaient été mises sous l'empire de drogues, afin de les forcer par ce moyen à prendre de la nourriture.

M. POINCARÉ INCRIMINÉ

(Service du "Droit")

Londres, 3.—Le correspondant du "Daily Express" à Paris se dit en état de révéler un complot tramé par les ennemis de M. Poincaré qui impliquerait le président et la présidente dans un scandale tel qu'il entraînerait la démission de M. Poincaré. Jusque-là les personnes influentes ont empêché le scandale d'éclater. Le mariage de Calmette a envenimé les haines des ennemis du président qui lui déclarent une guerre sans quartier.

Dans l'"Autorité" M. Cassagnac proteste contre ces basses manoeuvres. Il écrit que les adversaires de M. Poincaré s'efforcent à sa femme et ne s'en cachent pas. Des gens sont parvenus pour et doivent ramener une personne que l'on croit morte et dont la réapparition causerait le plus graves embarras.

L'IMMIGRATION EN MARS

L'Immigration totale au Canada dans le mois de mars 1914 a été de 21,829, contre 41,101 en mars 1913, la diminution étant de cinquante-deux pour cent du nombre total des arrivés. En mars 1914, 5,923 immigrants sont arrivés de la Grande-Bretagne, contre 16,31 dans le même mois de l'année dernière. Quant aux immigrants venus des Etats-Unis, il y a eu diminution en comparaison avec le même mois de l'année dernière, les chiffres étant 10,124 et 14,611 respectivement. Les immigrants venus d'autres pays en mars 1914 ont été au nombre de 5,782, contre 13,659 en mars 1913. Pour les douze mois de l'exercice financier, le nombre total des immigrants arrivés au Canada a été de 384,867, contre 402,432 dans la période correspondante de l'exercice précédent, la diminution étant de quatre pour cent. Sur le nombre total des immigrants, 142,622 venaient de la Grande Bretagne, 107,530 des Etats-Unis, et 134,715 d'autres pays.

LE CORONER DE NICOLET EST MORT

(Service du "Droit")

Nicolet, 3.—Nous apprenons avec regret la mort du Dr Auguste-Oscar Cloutier, décédé hier à 10 hrs 30, à l'âge de 54 ans et 9 mois. Il était coroner du comté de Nicolet.

MORT DE M. HENRY ROUJON

(Service du "Droit")

Paris, 3.—M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts vient de mourir après quelques jours de maladie. Il était né le 1er septembre 1853.